



## CHAPITRE 5 : LES COULOIRS DE VERDURE

---

Au cours des prochaines années, les villes deviendront de plus en plus peuplées : selon les urbanistes, la population de la région du Grand Toronto passera de quatre millions à près de six millions d'habitants dans une trentaine d'années. Le développement intra-urbain s'intensifiera malgré l'expansion continue de la zone périurbaine. Nous consacrerons plus de 75 milliards de dollars à la construction de nouvelles routes, d'égouts, de stations d'épuration d'eau, d'écoles, d'hôpitaux et d'autres types d'infrastructure, dans le seul but de répondre à la demande. En raison des pressions incessantes exercées par l'urbanisation, il deviendra de plus en plus difficile de trouver une oasis de tranquillité, un cours d'eau limpide, un sentier aménagé entre les arbres.

L'habitat humain n'est pas le seul en péril : un danger encore plus grave menace la richesse végétale et animale qui caractérise notre biorégion. Ainsi, parmi les 1 400 espèces de plantes sauvages de la biorégion, 140 sont déjà confinées à un seul endroit connu. Plus de 100 espèces sauvages sont classées parmi les espèces rares dans la province. Les eaux fraîches et pures qui prennent leur source dans la Oak Ridges Moraine et abritent l'aristocrate touladi sont polluées lorsqu'elles atteignent le secteur riverain.

Façonner l'avenir de manière à répondre aux besoins d'une population humaine sans cesse

croissante et d'un écosystème fragile représente un défi de taille. L'aménagement de couloirs de verdure constitue l'un des moyens les plus prometteurs à cet égard : un réseau d'espaces verts protégés, aménagé en milieu urbain et qui se ramifie jusque dans les campagnes. Les couloirs de verdure ne sont pas l'expression d'un antagonisme entre l'être humain et la nature : ils servent plutôt à satisfaire les besoins des deux, protégeant la qualité du milieu naturel et procurant des aires de loisirs et de détente à proximité du domicile.

L'idée sous-jacente à l'aménagement de couloirs de verdure est très simple : il s'agit de relier les espaces verts existants de manière à créer des couloirs continus et d'accroître ainsi leur utilité pour l'être humain et la faune. L'aménagement d'un réseau de couloirs de verdure est conforme aux neuf principes mis de l'avant par la Commission dans son rapport intérimaire intitulé *Un point tournant* (1990) et qui se résument ainsi : le secteur riverain doit être propre, vert, utilisable, diversifié, ouvert, accessible, continu, abordable et attrayant.

Cette idée gagne en popularité en partie parce que les ressources financières sont insuffisantes pour acquérir des terres et créer des parcs traditionnels. De plus, les vastes étendues de paysage naturel à proximité de la mosaïque urbaine deviennent de plus en plus rares et hors de prix. Les couloirs de verdure offrent



Le secteur riverain d'Oakville

d'excellentes possibilités récréatives ainsi que des avantages écologiques indéniables, à un coût beaucoup plus abordable.

L'étude de l'importance des couloirs de verdure dans la biorégion se fonde sur des documents déjà existants publiés par la Commission et d'autres organismes. Dans *Un point tournant*, la Commission propose d'aménager un sentier riverain qui serait relié aux sentiers qui remontent les vallées fluviales jusqu'à la Oak Ridges Moraine. Le réseau s'enfilerait dans des couloirs de verdure et constituerait en quelque sorte un «quadrillage de verdure dans le Grand Toronto et rendrait les espaces verts publics beaucoup plus attrayants et accessibles». La Commission a également souligné la nécessité d'accorder une attention spéciale aux corridors écologiques, en particulier le long des vallées fluviales qui croisent les zones urbaines.

En réponse aux recommandations de la Commission, la ministre ontarienne de

l'Environnement, l'honorable Ruth Grier, a approuvé l'idée d'un sentier riverain et a affirmé qu'il

deviendrait le couloir de verdure qui relierait le Grand Toronto, de Burlington à Newcastle, . . . soit le secteur le plus fréquenté en bordure des rives . . . de manière bien plus adéquate qu'une bande d'asphalte de quatre pieds de large.

Plus tard, le gouvernement de l'Ontario a parrainé une étude des tracés optimaux provisoires à l'extérieur du Grand Toronto, publiée en avril 1991 et intitulée *The Waterfront Trail: First Steps from Concept to Reality* (Reid, et al., 1991). Le rapport confirme la faisabilité d'un réseau de sentiers et souligne qu'un sentier riverain relierait quelque 34 grands parcs, 74 petits parcs et promenades riverains, 40 habitats naturels d'importance et 25 ports de plaisance. Il appuie le concept selon lequel le secteur riverain constitue un couloir de verdure et recommande l'acquisition de huit nouveaux

«îlots verts» et l'aménagement d'un corridor d'espaces verts.

Une nouvelle association de citoyens, Citizens for a Lakeshore Greenway (CFLAG), a été créée en juin 1991 et appuie l'idée du sentier riverain. De toute évidence, ses membres estiment eux aussi que l'aménagement d'un couloir continu le long du secteur riverain est «plus souhaitable qu'une bande d'asphalte de quatre pieds de largeur».

La popularité grandissante des couloirs de verdure a incité la Commission à procéder à un examen plus approfondi de ce concept et de son application à la planification écosystémique. C'est ainsi que nous avons constaté que ce concept gagnait rapidement en popularité partout en Amérique du Nord et offrait un énorme potentiel d'application dans la biorégion et en Ontario. L'expression «couloir de verdure» est relativement récente, même si les notions qu'elle véhicule sont connues depuis un certain temps. La première utilisation moderne, dans les années 1960, est attribuée à l'urbaniste et auteur William H. Whyte. Elle désigne un réseau de couloirs linéaires d'espaces verts protégés, géré à des fins de conservation et de loisirs.

L'idée sous-jacente aux couloirs de verdure est d'établir des liens — non seulement entre les aires de loisirs grâce aux sentiers, mais entre les habitats fauniques, les collectivités humaines, les villes et les campagnes, l'être humain et la nature. L'idée sous-jacente aux couloirs de verdure est d'établir des liens — non seulement entre les aires de loisirs grâce aux sentiers, mais entre les habitats fauniques, les collectivités humaines, les villes et les campagnes, l'être humain et la nature.

L'accent mis sur l'établissement de liens va à l'encontre de la conception traditionnelle de la conservation des espaces verts et des aires naturelles qui encourage l'acquisition de parcs

boisés, grands ou petits, parc, souvent isolés dans une mer d'activités d'aménagement. Ces parcs sont d'une importance cruciale pour la conservation de l'habitat et les activités récréatives, mais leur valeur pourrait augmenter considérablement s'ils étaient reliés entre eux. En fait, les aires naturelles et les parcs existants de la biorégion du Grand Toronto constituent les éléments essentiels d'un réseau de couloirs de verdure. Ces parcelles, où «espaces verts» comprennent des terres humides et des lots boisés, des régions écologiques fragiles et des régions d'intérêt naturel et scientifique (ANSI).

Il est important de connaître tous les aspects des couloirs de verdure, mais il est tout aussi important de savoir en quoi les couloirs de verdure diffèrent des réseaux de sentiers avec lesquels ils sont souvent confondus. L'emprise de sentier peut être un peu plus large qu'un trottoir, mais un couloir de verdure est un corridor continu de végétation naturelle et d'espaces verts. La largeur des couloirs de verdure peut varier considérablement d'un

couloir à l'autre, selon les possibilités du paysage et les caractéristiques du paysage naturel, mais ces éléments écologiques sont toujours présents. Un sentier fait habituellement partie, mais pas toujours, d'un couloir de verdure.

Dans les régions écologiques fragiles, ou sur les terres privées traversées par un couloir de verdure, l'aménagement d'un sentier continu peut s'avérer irréalisable.

À l'heure actuelle, la plupart des couloirs de verdure sont aménagés dans des villes américaines ou à proximité de celles-ci, mais l'Ontario en possède plusieurs exemples. L'un des plus connus longe l'escarpement de Niagara, accident du relief qui sillonne le sud de l'Ontario sur 725 kilomètres (450 milles), entre les chutes Niagara et la péninsule Bruce. En vertu de la *Loi sur la planification et l'aménagement de l'escarpement*

---

*L'idée sous-jacente aux couloirs de verdure est d'établir des liens — non seulement entre les aires de loisirs grâce aux sentiers, mais entre les habitats fauniques, les collectivités humaines, les villes et les campagnes, l'être humain et la nature.*

---

**La linéarité représente l'élément commun des couloirs de verdure — ces derniers sont tous ni plus ni moins des corridors. Ils mènent tous quelque part.**

Maryland Greenways Commission. 1990. *Maryland greenways . . . a naturally better idea*. Annapolis: Maryland Greenways Commission.

de Niagara, une Commission spéciale est chargée de maintenir l'intégrité écologique de l'escarpement et de ses environs.

La Commission de l'escarpement de Niagara (NEC) administre un plan fondé sur l'environnement qui limite les activités d'aménagement des terres privées à celles qui sont conformes à la protection des attraits écologiques, récréatifs et esthétiques de l'escarpement. Un réseau de plus de 100 parcs publics est complété par les couloirs du sentier Bruce aménagé par une association privée. Chaque année, plus de 1,3 million de visiteurs utilisent le sentier Bruce, dont 50 000 passent la nuit dans la région. À mesure que le développement se poursuit sur les terres adjacentes au couloir de l'escarpement, le réseau de couloirs de verdure et les espaces libres prennent de la valeur.

Un deuxième couloir de verdure est le résultat de travaux effectués dans la ville d'Ottawa et ses environs par la Commission de la capitale nationale (CCN) qui s'occupe depuis plusieurs décennies d'aménager des ceintures vertes ainsi que des pistes cyclables et des sentiers pédestres interreliés. Le réseau de sentiers comprend des rocades le long de la ceinture verte de la ville d'Ottawa, dans le parc de la Gatineau et en bordure de quatre grands cours d'eau. Le réseau s'étend actuellement sur 130 kilomètres (78 milles) et présente une variété de surfaces. En outre, il est très utilisé à longueur d'année. L'aménagement du réseau de la CCN a nécessité une planification centrale très bien structurée ainsi que d'énormes dépenses publiques; les résultats

obtenus contribuent fortement à la qualité de vie élevée dans la région d'Ottawa-Hull.

Aux États-Unis, plus de 500 couloirs de verdure ont été aménagés. Nombre d'entre eux s'étendent sur de courtes distances. Toutefois, les sentiers Bay Trail et Ridge Trail qui entourent la ville de San Francisco sont de grands couloirs de verdure jumelés dont chacun mesure environ 640 kilomètres (398 milles) de long. Le couloir de verdure Bay Trail a été aménagé par l'Association of Bay Governments, avec l'aide financière de nombreuses sources privées et publiques. La planification et l'exécution du Ridge Trail ont été confiées à un conseil spécial formé de groupes de citoyens, de municipalités et d'organismes divers. Les municipalités qui longent le sentier assurent le financement de leurs tronçons respectifs, grâce à des subventions et des dons du secteur privé.

Un partenariat semblable entre les secteurs public et privé a été établi dans l'État de l'Orégon afin de parrainer l'aménagement du couloir de verdure Willamette River Greenway qui traverse neuf comtés et 19 municipalités. En vertu de la State Greenway Law, les autorités municipales doivent adopter des plans et des décrets pour protéger les terres situées à l'intérieur des couloirs de verdure et gérer celles qui relèvent de leurs compétences.

Certaines municipalités ont créé des comités consultatifs sur les couloirs de verdure, composés de citoyens locaux qui fournissent des conseils et recueillent l'opinion de leurs concitoyens et de groupes d'intérêt spéciaux.

On peut tirer une importante leçon de l'expérience américaine : le succès des couloirs de verdure n'est pas dû à l'injection de sommes considérables prélevées à même le trésor public, mais plutôt à une idée très nette des possibilités qu'ils offrent et à un fort engagement individuel et collectif. L'aménagement d'un couloir de verdure peut faire naître un vif sentiment de fierté et d'accomplissement au sein d'une collectivité et aider la population locale à avoir une idée plus précise du type

d'environnement qu'elle veut léguer aux générations futures.

## LES AVANTAGES DES COULOIRS DE VERDURE

Les couloirs de verdure ne sont pas un concept nouveau, mais ils restent néanmoins à l'avant-garde de la pensée écologique et économique. Ils comportent de nombreux

avantages et véhiculent différentes valeurs. Pris individuellement, ils ne présentent pas tous les avantages décrits dans ce chapitre. Mais, à l'échelle régionale et dans un réseau interrelié, les couloirs de verdure offrent des avantages considérables qui

se rapprochent de ceux d'un réseau routier. Dans un paysage qui doit rapidement absorber les infrastructures mises en place par l'être humain, les couloirs de verdure procurent l'assise naturelle essentielle à la durabilité écologique d'une région.

## LES COULOIRS DE VERDURE SONT DES LIENS ÉCOLOGIQUES

La diversité est l'une des bases fondamentales des systèmes naturels, car elle assure l'abondance des diverses espèces animales et végétales grâce auxquelles ils sont fonctionnels. Son rôle a été reconnu, notamment dans la stratégie proposée de l'Ontario sur la faune, *Wildlife Strategy for Ontario* (Groupe de travail de l'Ontario sur la faune, 1991) qui accorde une importance primordiale à la préservation de la biodiversité. En plus de protéger l'intégrité de l'écosystème, une variété d'espèces accroît le potentiel d'interaction entre l'être humain, la faune et d'autres éléments du paysage naturel.

La diversité des espèces sauvages diminue de façon appréciable à mesure que l'agriculture et l'urbanisation morcellent de plus en plus les

habitats naturels. En effet, les parcelles laissées intactes deviennent des îlots d'habitat isolés dans une mer de terres agricoles et de banlieues. Le déclin de leur biodiversité s'explique notamment par l'absence de liens avec d'autres espaces verts.

Même dans un milieu naturel intact, les pressions — fluctuations naturelles des conditions météorologiques et des réserves alimentaires,

par exemple — peuvent temporairement entraîner le déclin ou la disparition de certaines espèces. À ces pressions s'ajoutent celles exercées par la pollution, les perturbations et la prédation par les chiens et les chats en milieu urbain.

---

*L'aménagement d'un couloir de verdure peut faire naître un vif sentiment de fierté et d'accomplissement au sein de la collectivité et aider la population locale à avoir une idée plus précise du type d'environnement qu'elle veut léguer aux générations futures.*

---

En raison de la réduction de leur superficie, de nombreux habitats restants sont particulièrement vulnérables à ces agressions et certaines espèces (notamment celles qui vivent dans les forêts) ne peuvent survivre. La destruction des couloirs qui relient les habitats peut être fatale pour les espèces qui utilisent différentes parties du milieu naturel à différentes étapes de leur cycle biologique, comme les salamandres qui se reproduisent dans les étangs mais vivent surtout en forêt.

Maintes espèces ont naturellement tendance à se disperser en cas d'agression et à recoloniser les habitats perturbés lorsque les conditions sont plus favorables. En milieu urbain, toutefois, ce processus de dispersion naturelle est souvent fatal, comme le révèlent les cadavres d'animaux que l'on rencontre sur la plupart des autoroutes. La recolonisation des îlots isolés d'habitat, notamment par les espèces animales, est quasi impossible : lorsqu'une espèce est éliminée, pour une raison quelconque, sa disparition est généralement irréversible.

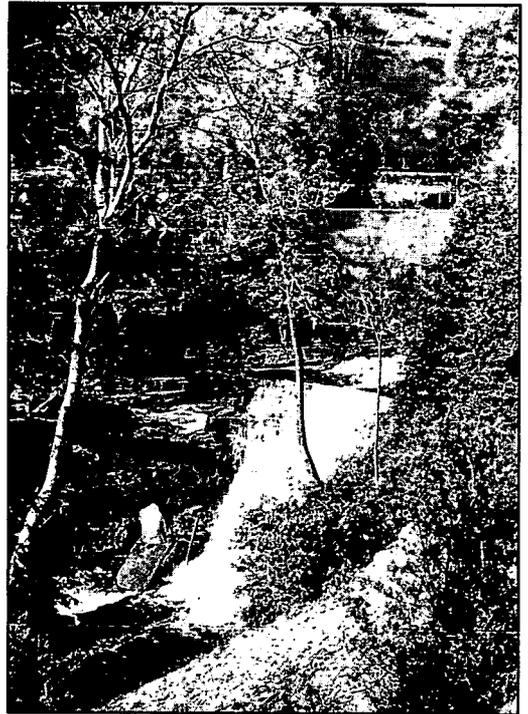
Afin de favoriser la biodiversité, il est essentiel de maintenir et d'accroître les corridors naturels entre les îlots d'habitat. Dans la

biorégion, les couloirs de verdure qui longent les vallées comptent parmi les principaux corridors et procurent également des voies migratoires aux oiseaux et aux papillons. L'aménagement de corridors riverains pourrait aussi mettre un frein à l'appauvrissement d'habitats isolés tels que le marécage Rattray, dans la région de Mississauga.

Le rétablissement de liens naturels avec ces habitats restants, qui ont été détruits en raison d'une planification inadéquate dans le passé, peut aider à restaurer leur équilibre naturel. Ces liens doivent être rétablis avec soin, car les facteurs qui agressent les îlots d'habitat sont également en jeu dans les étroits couloirs de verdure. Les planificateurs doivent s'assurer que les corridors entre les habitats ne deviendront pas des pièges mortels pour la faune; en outre, ils doivent comprendre que la conception d'un couloir de verdure a un effet important sur la diversité des espèces susceptibles de l'utiliser. Il reste encore beaucoup à apprendre dans ce domaine, mais les principes relatifs à la conception d'un réseau régional de lieux du patrimoine naturel, énoncés par le ministère des Richesses naturelles en avril 1991, fournissent un excellent point de départ.

Dans les secteurs ruraux de la biorégion, les habitats sont généralement moins fragmentés et les effets sur les populations fauniques moins prononcés. Toutefois, à long terme, les pressions exercées en zone périurbaine par l'extraction des granulats, le lotissement, les routes et les couloirs d'utilité publique causeront les mêmes types d'agressions. Les collectivités rurales peuvent aménager dès maintenant des réseaux de couloirs de verdure qui protégeront l'intégrité de leur écosystème au lieu de relier plus tard des parcelles non touchées par l'urbanisation.

Des liens entre les couloirs de verdure sont essentiels dans le paysage, mais ils ne sauraient remplacer d'autres formes de saine planification. Des régions écologiques fragiles, des terres humides et d'autres espaces verts ont été repérés dans la biorégion; certains



*Parc provincial Forks of the Credit, près de Cataract à Caledon : partie du sentier Bruce*

d'entre eux ne répondent pas aux critères objectifs d'intégration dans un réseau de couloirs de verdure. Néanmoins, ils doivent être protégés, en particulier lorsqu'ils abritent des espèces rares ou assurent d'autres fonctions écologiques essentielles.

L'aménagement de couloirs de verdure ne représente qu'un moyen d'une saine planification. D'autres options, telles que la préservation des terres agricoles et la planification de l'espace rural, requièrent une attention constante, en dehors du cadre des couloirs de verdure.

## **LES COULOIRS DE VERDURE AMÉLIORENT LA QUALITÉ DE L'EAU**

La dégradation de la qualité de l'eau dans la biorégion n'est pas due simplement à des sources ponctuelles, telles que les stations d'épuration des eaux usées et les manufactures. Les nombreuses petites sources de pollution sont également importantes : érosion des berges,

projets de construction, eaux de ruissellement pluviales provenant des rues et des terrains de stationnement, résidus de pesticides et d'engrais provenant des pelouses, des terrains de golf et des terres agricoles. Les couloirs de verdure, en particulier ceux qui longent les vallées fluviales et les terres humides, peuvent aider à filtrer et à éliminer ces polluants diffus et à protéger la qualité de l'eau en aval.

Les couloirs de verdure assurent cette fonction de multiples façons : la végétation en bordure des couloirs ralentit le débit de l'eau et retient les sédiments et les polluants. Les nutriments en excès sont absorbés par la végétation des plaines inondables et des terres humides, puis s'infiltrent dans le sol. Les rives recouvertes de végétation réduisent l'érosion en protégeant le sol contre l'effet des précipitations et en rattachant le sol à la rhizosphère.

En milieu urbain, les couloirs de verdure peuvent également procurer un emplacement satisfaisant pour les installations qui améliorent la qualité de l'eau, notamment des bassins de retenue des eaux pluviales et des terres humides. Bien conçus, ces installations peuvent également permettre d'améliorer les habitats faunique et l'accès aux aires de loisirs.

La plupart des couloirs de verdure comprennent des zones boisées, notamment le long des vallées. L'ombre que procurent ces boisés peut même contribuer à améliorer la qualité de l'eau : elle ralentit le processus de photosynthèse (qui nécessite la lumière du soleil) dans le cours d'eau et réduit ainsi la prolifération des algues indésirables. Les eaux ombragées restent plus fraîches l'été, ce qui améliore l'habitat du poisson et d'autres organismes aquatiques et augmente la capacité de l'eau à retenir l'oxygène dissous.

Dans la biorégion du Grand Toronto, la Oak Ridges Moraine constitue une importante

zone d'alimentation de la nappe souterraine et la source de plus de 30 grands cours d'eau. La qualité de l'eau dans les tronçons supérieurs de ces cours d'eau est excellente en raison du débit de base élevé provenant de la moraine. Pour maintenir la qualité de l'eau dans ces cours d'eau et protéger la pêche en eau froide qui y est associée, il est essentiel de sauvegarder la moraine. Le gouvernement ontarien a reconnu cette nécessité en déclarant la Oak Ridges Moraine d'importance provinciale, en émettant des directives provisoires concernant les décisions en matière

de planification et en entreprenant une étude de deux ans afin d'élaborer une stratégie à long terme pour la moraine.

Le maintien de la végétation dans la zone d'alimentation de la nappe souterraine et dans les principales

sources le long de la moraine, essentiel à l'aménagement d'un réseau de couloirs de verdure, devrait être intégré à cette protection. Si la moraine ne peut assurer un bon débit d'eau fraîche dans les cours d'eau de la biorégion, on ne pourra restaurer la qualité de l'eau en aval.

Même le meilleur réseau de couloirs de verdure peut être menacé par des débits d'eau pluviale non régularisés, des substances nutritives en excès et d'autres polluants : les couloirs de verdure peuvent jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de la qualité de l'eau, mais leur aménagement doit s'inscrire dans l'optique plus globale de la lutte contre la pollution. Ils devraient donc former la pierre angulaire des plans de restauration de la qualité de l'eau, mais ils ne peuvent remplacer les autres mesures.

## **LES COULOIRS DE VERDURE OFFRENT DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS À PROXIMITÉ DU DOMICILE**

Dans son document de travail intitulé *Stratégie de verdissement du secteur riverain de*

---

*Les collectivités rurales peuvent aménager dès maintenant des réseaux de couloirs de verdure qui protégeront l'intégrité de leur écosystème au lieu de relier plus tard des parcelles non touchées par l'urbanisation.*

---

*l'agglomération de Toronto* (Reid, Lockhart et Woodburn, 1990), la Commission a examiné les tendances en matière de participation aux activités récréatives dont les principales sont les suivantes :

- accroissement important de la population cible, notamment en zone périurbaine;
- temps libre consacré à des activités à proximité de la résidence familiale, entraînant une demande accrue d'équipements en zone périurbaine;
- intérêt plus grand accordé à l'environnement, aux activités de plein air, au bien-être physique et mental ainsi qu'aux activités récréatives spontanées plutôt que structurées;
- vieillissement rapide de la population, ce qui entraînera probablement une demande accrue dans certaines activités récréatives comme le golf, le

cyclisme, la marche et d'autres activités de plein air;

- fort appui de la population à l'aménagement de réseaux de parcs et de sentiers connexes et à la préservation des aires naturelles.

Compte tenu de ces tendances et de l'utilisation fréquente des pistes cyclables et des sentiers piétonniers existants, la Métropolitain Toronto and Region Conservation Authority a incorporé l'aménagement d'un réseau de sentiers dans les vallées fluviales et la moraine à sa stratégie des espaces verts (*Greenspace Strategy*). Dans son rapport *Space for All: Options for a Greater Toronto Area Greenlands Strategy*, l'ex-député provincial Ron Kanter (1990) a également recommandé d'aménager «plusieurs réseaux de sentiers régionaux». La Commission royale souscrit à ses recommandations dans son rapport intérimaire, *Un point tournant*.

**Figure 5.1 Les couloirs de verdure conduisent les gens près des rives des cours d'eau**



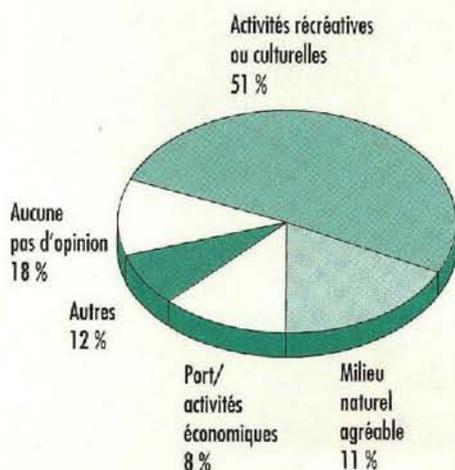
On peut tirer plusieurs conclusions des documents d'étude de la Commission et des interventions faites au cours de ses audiences. Premièrement, les réseaux de sentiers auront une plus grande valeur s'ils sont plus longs et interreliés. Deuxièmement, les sentiers seront plus attrayants et probablement plus fréquentés s'ils sont aménagés dans un corridor de verdure. Troisièmement, les contraintes croissantes de temps ressenties par les travailleurs signifient que la plupart des sentiers doivent être accessibles dans l'immédiat, de sorte que leur utilisation à des fins récréatives puisse être intégrée au style de vie moderne. Les sentiers qui peuvent être facilement empruntés par les citoyens pour se rendre au magasin du coin, au travail ou à l'école seront vite intégrés à la vie communautaire.

Donc, un réseau de couloirs de verdure devrait comprendre plusieurs types distincts de sentiers :

- des réseaux de sentiers s'étendant sur de longues distances, comme ceux proposés le long de la moraine, du secteur riverain et des grandes vallées fluviales, seront utilisés par les résidents de la biorégion et même de l'extérieur qui utiliseront le couloir de verdure pendant une journée, une fin de semaine ou de courtes vacances;
- par ailleurs, des sentiers aménagés dans un couloir de verdure périurbain seront plus vraisemblablement utilisés sur une base régulière par les résidents des quartiers environnants. Aux États-Unis, 75 à 80 p. 100 des personnes qui utilisent un couloir de verdure à des fins récréatives habitent à moins de huit kilomètres (cinq milles) de ce dernier.

De toute évidence, à l'instar des grands couloirs de verdure régionaux, il est important d'établir des liens locaux avec les collectivités adjacentes de manière que les couloirs soient accessibles et utilisables. Ces liens pourraient suivre des cours d'eau tributaires, ou des couloirs

## Principale utilisation actuelle du secteur riverain



La moitié des résidents considèrent que les activités récréatives ou culturelles sont les principales utilisations du secteur riverain.

Source : Environics Poll, 1991.

de services d'utilité publique, des voies ferrées abandonnées ou même emprunter des rues paisibles.

Les liens locaux devraient être axés davantage sur la collectivité et être conçus pour les promenades en soirée plutôt que pour des randonnées à bicyclette d'une journée. Ils sont particulièrement importants, car ils sont intégrés au tissu urbain; en outre, ils constituent un atout précieux pour les collectivités rurales, notamment celles touchées par un important développement résidentiel non agricole.

Les couloirs de verdure aménagés près des résidences familiales sont accessibles à tous les citoyens, peu importe leur revenu, et en particulier aux personnes qui n'ont pas les moyens de louer un chalet la fin de semaine. Dans la mesure du possible, les couloirs urbains devraient être accessibles par les transports en communs de manière à faciliter leur utilisation par l'ensemble de la population et à réduire les coûts environnementaux associés à la circulation automobile.

Dans certains cas, les sentiers récréatifs très fréquentés seront incompatibles avec les

fonctions écologiques des couloirs de verdure. Il faudra donc élargir le couloir de verdure ou le modifier de manière à ce que les sentiers contournent les terres humides ou d'autres milieux naturels fragiles. Il faut accorder une attention particulière à la conception du réseau de couloirs de verdure afin de s'assurer que les utilisations récréatives ne créent pas de pressions indues sur les aires naturelles vulnérables.

Au cours de la conception, les planificateurs pourraient notamment songer à séparer les activités récréatives de façon, par exemple, à ce que les cyclistes ne présentent aucun danger pour les piétons et que les amateurs d'équitation puissent utiliser les pistes appropriées. La sécurité des utilisateurs et des collectivités adjacentes constitue également une préoccupation majeure et doit être prise en compte au moment de la conception des couloirs de verdure et des sentiers. En milieu urbain tout particulièrement, il faut concevoir avec soin les sentiers et les patrouiller au besoin afin d'assurer la sécurité physique de tous les utilisateurs : un sentier très fréquenté garantira une meilleure sécurité aux utilisateurs.

À certains endroits, la fréquentation des couloirs de verdure par les visiteurs et les touristes peut être la cause de frictions avec les utilisateurs locaux; il faut donc en tenir compte au moment de la conception. Dans les municipalités rurales tout particulièrement, la mise en place d'infrastructures adéquates, telles que des toilettes et des terrains de stationnement est essentielle si l'on veut faire face aux périodes de pointe. L'aménagement des parcs en fonction des activités récréatives permet de fournir ces infrastructures et de contrôler l'accès au couloir de verdure ainsi que son utilisation.

### **LES COULOIRS DE VERDURE PROCURENT DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES AUX COLLECTIVITÉS**

L'aménagement de couloirs de verdure présente des avantages économiques. Vivre et

travailler à l'intérieur ou à proximité d'un couloir de verdure peut accroître les perspectives économiques des entreprises existantes et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

Dans un rapport intitulé *Economic Impacts of Protecting Rivers, Trails, and Greenway Corridors* (1990), le National Parks Service des États-Unis donne des exemples de hausse de la valeur des propriétés adjacentes à des couloirs de verdure protégés au pays. La valeur des propriétés a augmenté de cinq à 32 p. 100, en particulier près des couloirs de verdure qui s'ouvrent sur

des espaces libres plutôt que sur des équipements très modernes. Des hausses de recettes fiscales locales et une activité commerciale plus intense dans certains secteurs des couloirs de verdure (par

exemple, des comptoirs de vente d'aliments ou de location de bicyclettes) ont également été signalées à grande échelle. Des aménagements touristiques connexes, tels que des installations d'hébergement et des restaurants, peuvent également bénéficier d'un réseau de couloirs de verdure. Ainsi, la promenade San Antonio Riverwalk est considérée comme la deuxième attraction touristique en importance au Texas. En Ontario, le sentier Bruce rapporterait annuellement 30 millions de dollars au moins à la province, même s'il traverse surtout des paysages naturels.

L'impression d'ensemble que donne l'image de la collectivité est peut-être plus importante que toutes ces incidences économiques directes. Des projets d'aménagement de couloirs de verdure ont stimulé le réaménagement urbain et les investissements privés dans les régions adjacentes. Les couloirs de verdure aménagés dans le quartier des affaires attirent de nouvelles entreprises dans des villes comme Sacramento, en Californie.

De plus en plus, les entreprises tiennent compte de la «qualité de vie» avant de s'implanter dans une région; des couloirs de verdure

---

*Il faut accorder une attention particulière à la conception du réseau de couloirs de verdure afin de s'assurer que les utilisations récréatives ne créent pas de pressions indues sur les aires naturelles vulnérables.*

---

propres et accessibles constituent donc un attrait majeur.

Les couloirs de verdure présentent également des avantages financiers, car ils exploitent les valeurs existantes, soit les centaines de parcs et d'espaces libres, petits et grands, qui bordent le secteur riverain et traversent les vallées. Parfois, comme dans le cas de la rivière Humber, les offices de protection et les municipalités ont préservé de vastes étendues de terres publiques le long de la vallée. La liaison de ces étendues en un couloir de verdure continu favorisera leur utilisation et augmentera leur valeur, rentabilisant davantage les sommes investies dans le passé.

En outre, les couloirs de verdure peuvent exploiter des structures linéaires qui n'attirent pas d'autres activités économiques, notamment les plaines inondables, les voies ferrées abandonnées et des emprises d'utilité publique. Avec un peu d'imagination et de flair, les aménagistes peuvent faire en sorte que les couloirs de verdure augmentent la valeur écologique et économique des terrains peu recherchés et souvent abandonnés du paysage urbain.

Dans son livre intitulé *Greenways for America* (1990), Charles Little prétend que les dépenses publiques engagées pour l'aménagement de couloirs de verdure sont justifiées pour une autre raison. Il mentionne les avantages de «l'effet en bordure», soulignant que, vu en bordure, un couloir vert, long et étroit, ressemble beaucoup à un parc boisé d'un kilomètre de large. Le couloir linéaire donne donc l'illusion d'un espace vert plus *apparent* pour la même superficie. Selon les calculs de Little, pour chaque dollar d'impôt consacré à un parc conventionnel, on pourrait obtenir le même effet en bordure (pour un prix égal par acre) avec 18 cents pour un couloir de verdure.

### **LES COULOIRS DE VERDURE AMÉLIORENT LA QUALITÉ DE VIE DANS LES COLLECTIVITÉS**

Au cours des dernières années, le gouvernement de la province a examiné différentes

options de croissance future dans la région, notamment par l'étude intitulée *Greater Toronto Area Urban Structure Concepts Study* (IBI Group, *et al.* 1990) et d'autres mécanismes. À l'heure actuelle, la biorégion accueille environ 40 p. 100 de la population de l'Ontario sur moins de 1 p. 100 de sa superficie. Cette concentration devrait se maintenir dans un avenir prévisible; en 2021, la population devrait compter près de six millions de résidents. L'expansion urbaine continue à faible densité en périphérie aurait des effets socio-écologiques indésirables. Il faut donc accorder une attention toute particulière à la façon dont la croissance pourrait être concentrée dans les zones urbaines plus petites, en consolidant le système de transport en commun.

Les couloirs de verdure peuvent contribuer de façon significative à rendre ces collectivités futures plus attrayantes et accueillantes. Une infrastructure verte intra-urbaine atténuera les effets de la densité démographique et procurera une oasis de quiétude. Les espaces verts réoxygéneront l'air des villes et constitueront des zones tampons contre le bruit et la circulation. Les couloirs de verdure aménagés en milieu urbain peuvent constituer un écran visuel entre des collectivités et contribuer à humaniser les quartiers.

De façon pratique, les couloirs de verdure assureront la liaison entre la ville et la campagne grâce à des sentiers aménagés pour les déplacements hors des grandes artères. Ces liens terrestres peuvent favoriser la compréhension et le respect mutuel entre les résidents urbains et ruraux et sensibiliser les citoyens à la vie dans les banlieues. En maints endroits, les résidents pourraient emprunter les sentiers enfilés dans les couloirs de verdure pour se rendre au travail, réduisant ainsi les pressions exercées sur les réseaux routiers et le transport en commun. Les couloirs de verdure peuvent devenir des ressources pour les éducateurs, les classes de mise en forme et les associations communautaires.

Intégrés au tissu urbain, ils aident à promouvoir la santé humaine, tant physique

que mentale. Dans les villes plus densément peuplées, où les chances pour les citadins de posséder une petite cour verte sont plus rares, les couloirs de verdure peuvent devenir un bien commun où les gens renouent avec la nature.

Ce contact est vital : il rappelle à la population urbaine sans cesse croissante que nous dépendons tous de la biorégion pour notre survie. Il est bon de nous rappeler que la biorégion abrite d'autres espèces que l'être humain et des habitats plus complexes que nos maisons de brique et de béton. Dans un sens du moins, les couloirs de verdure et autres espaces verts permettent de sensibiliser les générations actuelles et futures à l'environnement.

### **LES COULOIRS DE VERDURE FAVORISENT L'ENGAGEMENT COLLECTIF**

En général, la collectivité s'implique beaucoup dans l'aménagement des couloirs de verdure. Grâce aux investissements des secteurs public et privé ainsi qu'à l'expertise et au travail des bénévoles, l'aménagement d'un couloir de verdure peut faire ressortir ce qu'il y a de mieux dans une collectivité. Dans un rapport publié en 1987, la Commission on Americans Outdoors nommée par le président des États-Unis mentionne que l'une des principales fonctions des couloirs de verdure est de favoriser le partenariat entre les entreprises privées, les propriétaires fonciers et les administrations et associations locales ainsi que d'encourager la fierté des populations locales. Ce partenariat issu des projets d'aménagement de couloirs de verdure débordera sur d'autres aspects de la vie communautaire.

Pour reprendre les propos de Charles Little (1990), «créer un couloir de verdure . . . c'est aussi créer une collectivité».

### **LES COULOIRS DE VERDURE ASSURENT LA LIAISON ENTRE LES PROGRAMMES EXISTANTS**

L'une des difficultés à laquelle doivent faire face les collectivités urbaines et rurales est le vaste éventail d'organismes et de programmes créés par les divers paliers de gouver-

nement et qui ont parfois des objectifs contradictoires. L'élaboration de stratégies d'aménagement de couloirs de verdure, à laquelle participent de nombreux organismes et diverses associations de

citoyens, fournit un mécanisme d'intégration de tous ces programmes, du moins pour les principaux corridors naturels. Par nécessité, le processus aidera les organismes à obtenir des renseignements sur les ressources et les terres publiques existantes, à cerner les lacunes et les avantages et à établir les liens de partenariat nécessaires à la mise en oeuvre d'une stratégie axée sur les couloirs de verdure. Ce processus peut et devrait aboutir à une conception plus cohérente du secteur riverain, des grandes vallées et de la Oak Ridges Moraine.

Il importe que l'élaboration d'une stratégie d'aménagement de couloirs de verdure ne devienne uniquement un autre processus qui s'ajoutera aux programmes existants portant entre autres sur les terres humides, les régions d'intérêt naturel et scientifique et les plaines inondables. Elle doit plutôt favoriser l'intégration de ces programmes à l'échelle de la collectivité et les consolider, au besoin.

Une telle intégration peut conduire à une nouvelle appréciation des possibilités de conservation et de loisirs. Dans la ville de Caledon, par exemple, les travaux préliminaires de la Commission royale ont permis de réunir pour la première fois des cartes des terres publiques appartenant à différents

---

○

*Dans les villes plus densément peuplées, où les chances pour les citadins de posséder une petite cour verte sont plus rares, les couloirs de verdure peuvent devenir un bien commun où les gens renouent avec la nature.*

---

○



*Des membres des Citizens for a Lakeshore Greenway (FLAG)*

organismes et ont fait ressortir les possibilités de création de liens entre les couloirs de verdure.

### **STRUCTURATION D'UN RÉSEAU DE COULOIRS DE VERDURE**

Les principaux éléments d'un réseau de couloirs de verdure dans la biorégion du Grand Toronto peuvent être classés dans deux catégories : les grands couloirs de verdure qui forment un réseau régional interrelié et les voies de raccordement locales.

Le long du secteur riverain du lac Ontario, le gouvernement de la province a déjà présenté des propositions précises en vue de l'aménagement de grands couloirs de verdure reliés au sentier riverain. Le plan d'aménagement de l'escarpement de Niagara (Niagara Escarpment Plan) et le sentier Bruce fournissent un couloir

de verdure le long de la limite ouest de la biorégion. Des études provinciales actuellement en cours aideront à aménager un couloir de verdure le long de la Oak Ridges Moraine dans la région du Grand Toronto.

D'autres grands couloirs de verdure suivent les vallées fluviales, lesquelles sont bien définies, du moins dans leur partie aval. Dans certaines vallées, telles celles des rivières Credit, de la Humber, de la Rouge et Duffin Creek, de vastes étendues de terres publiques ont déjà été achetées par des offices de protection, des municipalités et d'autres organismes publics.

En plus de ces grands couloirs de verdure, un réseau de voies de raccordement devrait être aménagé en fonction de la planification et des priorités locales. Dans certains cas, ces voies de raccordement seraient reliées

à des parcs communautaires ou à des vallées tributaires. Elles pourraient réunir les espaces verts disséminés dans les vallées et permettre l'établissement de circuits récréatifs qui engloberaient les couloirs d'utilité publique, les voies ferrées abandonnées et les ceintures de parcs et de promenades. Dans l'est de la région surtout, les crêtes et les pentes associées au littoral du lac Iroquois (qui suit à peu près la rive existante) offrent des possibilités pour l'établissement de liens entre les vallées.

La nature des réseaux de couloirs de verdure variera considérablement entre les zones urbaines et rurales de la biorégion du Grand Toronto. En milieu urbain, la largeur des couloirs éventuels est habituellement déjà délimitée par les aménagements résidentiels ou industriels existant de part et d'autre. Les corridors des couloirs de verdure, même

ceux situés dans les plaines inondables, peuvent être menacés par des projets de construction routière ou d'aménagement d'utilité publique, à moins que des politiques strictes en assurent la protection.

Les sentiers de verdure seront très fréquentés à des fins récréatives; le secteur public devra sans doute veiller à acquérir les principales terres où seront aménagés des couloirs de verdure. Toutefois, dans certains cas, les plans devraient comprendre une bande d'aménagement existant ou proposé dans le couloir de verdure. Dans les documents de planification, cette zone serait identifiée comme nécessitant des politiques spéciales afin de minimiser les conflits avec les valeurs écologiques, esthétiques et récréatives du couloir de verdure. En maints endroits, ces terres privées pourraient servir de zones tampons entre la partie centrale du couloir de verdure et les secteurs urbains adjacents.

Les couloirs de verdure sont plus difficiles à délimiter en milieu rural et leur nécessité peut

sembler moins immédiate. Toutefois, le milieu rural présente des possibilités exceptionnelles en ce qui a trait à la configuration future et à la qualité de l'environnement de la biorégion. Les arguments écologiques en faveur de l'aménagement de couloirs de verdure devraient jouer un rôle de premier plan dans la délimitation des couloirs ruraux, notamment la nécessité de protéger la qualité de l'eau en aval. Les terres privées situées à l'intérieur des couloirs de verdure plus vastes aménagés en milieu rural peuvent continuer à permettre des utilisations compatibles telles que l'agriculture, les petits hameaux et l'aménagement de domaines fonciers. Les couloirs de verdure éventuels devraient être considérés non seulement dans le cadre d'un réseau régional, mais également en tant que composante d'une planification rurale globale de manière à assurer la conservation d'un paysage rural vivant et fonctionnel à l'ombre de la ville.

---

*Les couloirs de verdure éventuels devraient être considérés non seulement dans le cadre d'un réseau régional, mais également en tant que composante d'une planification rurale globale de manière à assurer la conservation d'un paysage rural vivant et fonctionnel à l'ombre de la ville.*

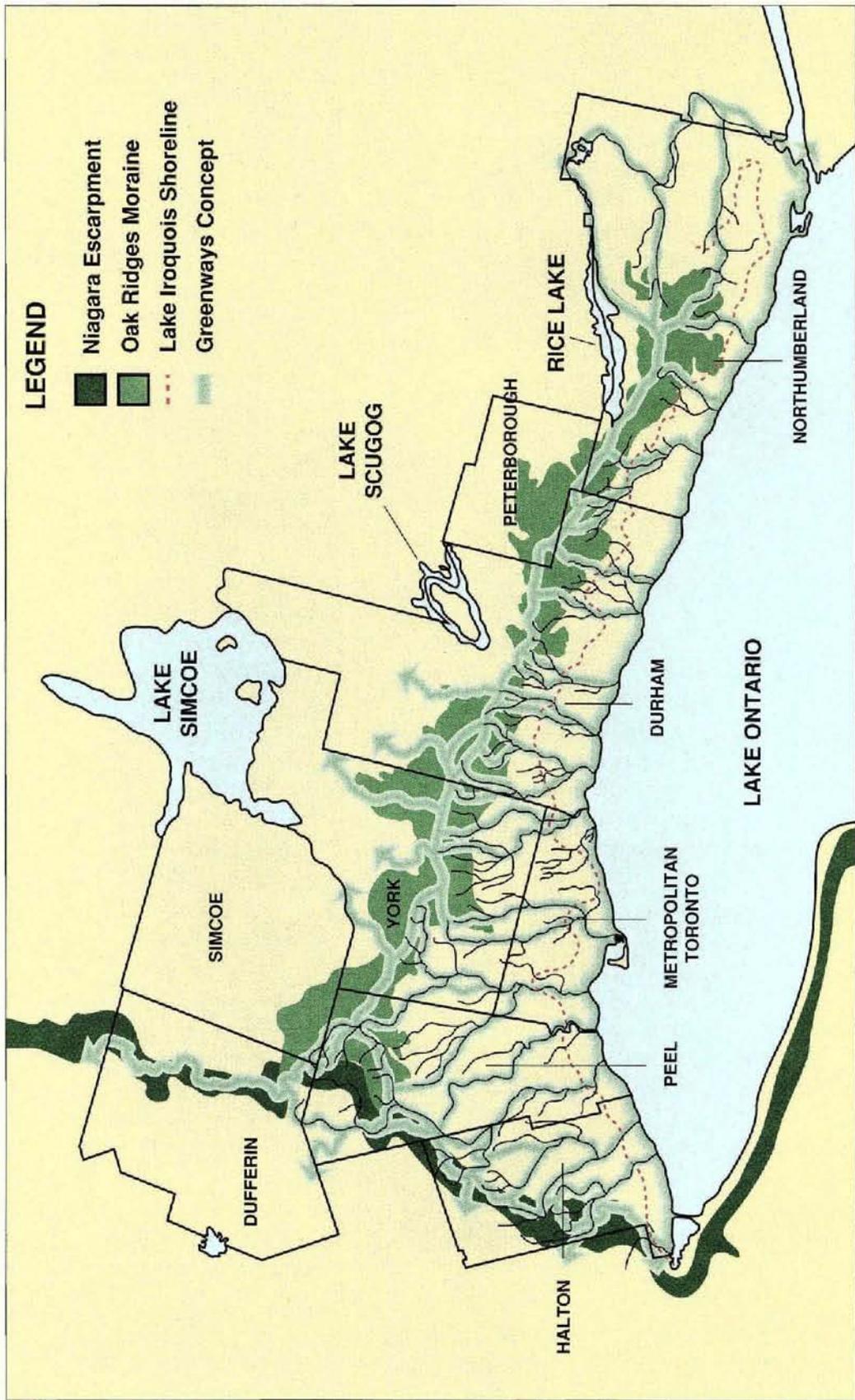
---

Plusieurs mesures ont déjà été lancées. Par exemple, une stratégie axée sur les espaces verts a été élaborée par la région de Halton (1990), en collaboration avec des municipalités locales et des offices de protec-

tion. Cette stratégie reconnaît l'importance d'un réseau interrelié et propose une série d'étapes de mise en oeuvre rattachées à la formulation de politiques : un réseau de parcs régional, l'acquisition de terres, des avantages fiscaux et la réglementation de la coupe forestière. Plus récemment, la ville de King a proposé de créer un comité consultatif sur les couloirs de verdure (Greenways Advisory Committee) qui serait chargé de dresser les plans d'aménagement d'un réseau municipal de couloirs de verdure. Le MTRCA a présenté un programme d'aménagement d'un réseau interrégional de sentiers sur 900 kilomètres (560 milles), lequel pourrait former la base des couloirs de verdure.

À cet intérêt local s'ajouterait une aide provinciale. Comme les grands couloirs de verdure

Carte 5.1 Couloirs de verdure et sentiers de la biorégion du Grand Toronto



peuvent servir aux utilisateurs du Grand Toronto, tant de la biorégion que de l'extérieur, la participation de la province à l'établissement d'un cadre d'action, de normes de conception et d'un mode de financement est nécessaire et appropriée. Les voies de raccordement locales visent une clientèle plutôt locale et peuvent donc être plus facilement confiées à la collectivité. Toutefois, l'appui et l'encouragement de la province (au moyen par exemple, de programmes d'aide communautaire du ministère du Tourisme et des Loisirs) peuvent également être justifiés : une reconnaissance des avantages de leur proximité pour les résidents locaux et de leur contribution à l'ensemble du réseau.

Les couloirs de verdure devraient profiter au maximum des terres publiques existantes, mais toutes les terres situées dans les couloirs de verdure ne doivent pas nécessairement appartenir à des intérêts publics. Par exemple, les terres qui ont une importance biologique ou esthétique particulière peuvent souvent être mieux protégées par des intérêts privés, et, par conséquent, il faut en limiter l'accès au public. Plusieurs autres options, telles que des servitudes pour la conservation, peuvent assurer la protection à long terme de certains attributs sans avoir à acheter les terres en totalité. On pourrait faire appel aux pouvoirs de planification des autorités municipales, combinés à des pouvoirs de réglementation plus complets pour les offices de protection, pour s'assurer que tout projet d'aménagement dans les couloirs de verdure désignés est compatible aux objectifs des couloirs de verdure aux plans de l'échelle, de l'emplacement et de la conception.

Ce plan d'aménagement de couloirs de verdure englobe toutes les terres publiques existantes, notamment celles appartenant à l'Hydro-Ontario et à d'autres organismes, qui formeront le noyau d'un réseau de couloirs de verdure. Par exemple, sur les 133 kilomètres (83 milles) du couloir de verdure riverain proposé à l'extérieur du Grand Toronto, 37 p. 100 sont de propriété publique (organismes de conservation et municipalités pour la plupart) et accessibles et 17 p. 100 appartiennent à d'autres

organismes publics mais ne sont pas accessibles actuellement.

À tous les couloirs de verdure s'ajouteront les terres réservées au moment de l'aménagement des propriétés adjacentes et les terres achetées par des organismes publics dans le cadre de certains projets connexes tels que la lutte contre les inondations et la stabilisation des rives. Le secteur public devra peut-être faire l'acquisition des principales terres situées dans les secteurs stratégiques afin d'en garantir l'accès au public.

L'appui et la participation du secteur immobilier pourraient avoir des effets positifs significatifs sur le réseau de couloirs de verdure. Par exemple, les promoteurs locaux ont massivement appuyé l'aménagement du sentier Georgian (Georgian Trail) entre Collingwood et Meaford, car ce dernier augmente l'attrait des terrains résidentiels adjacents. Pour la même raison, les promoteurs de la biorégion pourraient trouver que l'aménagement d'un couloir de verdure dans les environs, même si ce couloir empiète sur certaines de leurs terres, stimulerait les ventes de leurs projets.

## **LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D'AMÉNAGEMENT DE COULOIRS DE VERDURE**

La planification détaillée des couloirs de verdure et les étapes nécessaires à leur aménagement ne peuvent être assurées efficacement par un seul organisme. Des organismes provinciaux, des offices de protection, des administrations régionales et municipales, des associations privées sans but lucratif et des propriétaires fonciers devraient participer à la mise en oeuvre des plans dans le cadre d'une vision commune à l'aménagement d'un réseau de couloirs de verdure.

Les succès remportés dans d'autres régions montrent que l'émergence d'une telle vision nécessite la participation de la collectivité. Dans la biorégion, un intérêt particulier doit être accordé aux bassins versants au cours de la planification des couloirs de verdure.

Dans l'État du Maryland, une commission spéciale sur les couloirs de verdure a été nommée par le Gouverneur en 1990; elle a évalué les avantages et les possibilités de ces aménagements et a incité les autorités locales et de l'État à «se lancer dans un entreprise audacieuse . . . et à inaugurer un réseau de couloirs de verdure à l'échelle de l'État». L'étude faite au Maryland (Maryland Greenways Commission, 1990) ne préconise pas l'adoption d'une nouvelle législation en la matière, mais propose une meilleure utilisation des outils existants. L'Ontario a besoin d'une action de ce genre de même qu'un ensemble de stimulants provinciaux afin d'attirer les propriétaires fonciers et les municipalités.

En tant que propriétaires fonciers et compte tenu de leur engagement vis-à-vis des bassins versants, de leurs pouvoirs de réglementation et des liens de partenariat qu'ils entretiennent avec la province et les municipalités, les offices de protection doivent jouer un rôle de premier plan dans l'aménagement d'un réseau de couloirs de verdure. Les associations de citoyens, telles que Action to Restore a Clean Humber, Save the Rouge Valley System et Friends of the Credit River Valley, doivent également faire valoir leurs points de vue. D'autres organismes de coordination, tels que le Don Watershed Task Force créé par le MTRCA, peuvent également jouer un rôle important. Toutefois, afin de susciter l'enthousiasme du public et d'exploiter toutes les ressources possibles, nous croyons qu'une conception globale coopérative et non individuelle est requise.

La participation active des municipalités à l'aménagement des couloirs de verdure présente un potentiel particulier : en tant que premier palier de compétences auprès de la population, les municipalités pourraient représenter les intérêts locaux au moment de la conception des couloirs et veiller à ce que ces derniers répondent aux besoins locaux. Grâce à leurs pouvoirs de planification et aux programmes récréatifs, elles pourraient également contribuer à faire des couloirs de verdure une réalité. Si ces

initiatives sont vues uniquement comme un autre programme mis en oeuvre par l'office de protection ou la province, elles ne pourront réaliser leur plein potentiel. Les municipalités doivent devenir des partenaires à part entière et, dans certains cas, les principaux intervenants dans l'aménagement de couloirs de verdure.

Les mécanismes de mise en oeuvre du réseau de couloirs de verdure varieront dans la biorégion. Les trois principales composantes, soit le secteur riverain, la Oak Ridges Moraine et les voies de raccordement entre les vallées et les collectivités, peuvent être examinées séparément.

## **LE COULOIR DE VERDURE DU SECTEUR RIVERAIN**

Le gouvernement provincial a accepté de coordonner les travaux d'aménagement d'un couloir de verdure dans le secteur riverain et d'établir des sentiers; à cette fin, il devra coordonner les politiques et programmes intergouvernementaux le long du secteur riverain et gérer les terres provinciales, les biens et les sources d'information. Une présence provinciale constante et intense sera ainsi assurée le long du secteur riverain où l'aménagement de certains liens de verdure tiendra du défi.

Dans l'exécution de ses travaux, le gouvernement provincial voudra peut-être élaborer des ententes de partenariat (Partnership Agreements) avec les municipalités, les offices de protection et d'autres groupes. Une nouvelle

**La planification d'un couloir de verdure commence par l'engagement collectif. À ce point, l'énergie et l'enthousiasme sont plus importants que les ressources financières et l'expertise.**

Howe, G. 1987. *Keeping our garden state green: a local government guide for greenway and open space planning*. New Jersey: New Jersey Department of Environmental Protection

association sans but lucratif, Citizens for a Lakeshore Greenway, suivra les progrès et les encouragera sans nul doute.

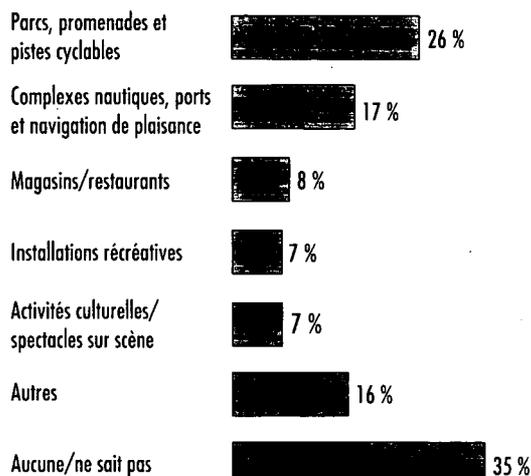
L'aménagement du couloir de verdure dans le secteur riverain sera facilité par l'étude réalisée par la province en 1991 et intitulée *The Waterfront Trail: First Steps from Concept to Reality* (Reid *et al.*), qui recommande des tracés provisoires et optimaux du sentier riverain à l'extérieur du Grand Toronto et décrit les terres additionnelles requises pour son aménagement. Dans le rapport, on mentionne que si une grande superficie du littoral est actuellement de propriété publique, d'importantes parcelles appartiennent à des intérêts privés, avec des possibilités variables de restauration écologique et d'accès public dans l'avenir. En septembre 1991, les autorités du Grand Toronto ont annoncé la création d'un comité de travail chargé de veiller au parachèvement d'un sentier en bordure du lac (Lakeside Trail) qui complétera les travaux déjà effectués par la province.

Dans le chapitre précédent, il est recommandé d'élaborer un plan intégré de régénération du littoral de la biorégion. Ce plan traitera de certains sujets tels que la gestion future des travaux de remblayage et la protection des habitats naturels d'importance. En raison du chevauchement de ces éléments et des objectifs d'un couloir de verdure riverain, et compte tenu que l'acquisition future de terres et les activités connexes de protection du littoral offriront des possibilités d'établissement de liens entre les sentiers et les couloirs de verdure, un tel plan devrait intégrer la conception des couloirs de verdure.

## RECOMMANDATIONS

**35.** La Commission royale recommande que tout plan intégré de régénération du littoral dans la biorégion du Grand Toronto comprenne des éléments de présentation graphique et une politique sur l'aménagement d'un couloir de verdure dans le secteur riverain et prévoie des

## Types de nouvelles installations riverains souhaitées



Plus du quart des résidents de l'agglomération torontoise qui ont répondu au sondage privilégient l'aménagement de parcs, de promenades et de pistes cyclables le long du secteur riverain.

Source : Environics Poll, 1991.

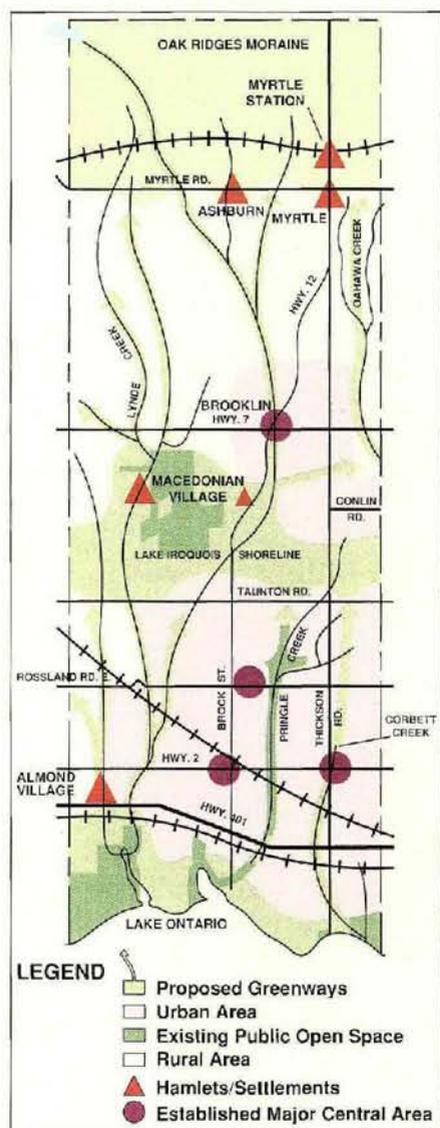
consultations permanentes avec les municipalités visées, les offices de protection, d'autres organismes et les associations de citoyens.

**36.** La Commission royale recommande également que le couloir de verdure du secteur riverain soit suffisamment important pour incorporer les tracés provisoires et optimaux recommandés du sentier riverain. Les politiques sur les terres publiques riveraines devraient être conformes à la déclaration du gouvernement ontarien à l'effet que le sentier riverain sera «la plus grande utilisation de toutes les terres publiques riveraines». Les autorités devraient adopter des politiques sur les terres privées situées dans le couloir de verdure afin d'inciter les propriétaires fonciers à participer à la remise en état du milieu. Dans certains cas, notamment pour les grandes étendues de terres riveraines privées, l'accès public devrait être

## LA VALLÉE DE LA LYNDE ET AUTRES COULOIRS DE VERDURE DANS LA VILLE DE WHITBY

Trois grands couloirs de verdure traversent la ville de Whitby : le secteur riverain, la Oak Ridges Moraine et les bras jumeaux du ruisseau Lynde. Il en existe plusieurs autres éventuels le long de la crête est-ouest formée par le littoral du lac Iroquois d'origine préhistorique ainsi qu'en bordure de plusieurs cours d'eau qui y prennent leur source.

Carte 5.2 Ville de Whitby : couloirs de verdure éventuels



vallées situées au sud de la région de conservation d'Heber Down, lesquelles ont été affectées à l'aménagement de lotissements.

Environ 70 p. 100 du secteur riverain de la ville de Whitby, y compris plusieurs terres humides d'importance, est de propriété publique. Les auteurs d'une étude sur l'aménagement du littoral (Beak Consultants *et al.*, 1990) parrainée par le Central Lake Ontario Conservation Authority (CLOCA) ont recommandé d'aménager des marges d'isolement sur l'ensemble du littoral en raison de l'érosion. Ces marges, combinées aux stratégies de planification de la ville, pourraient se traduire par la présence d'un corridor d'espaces verts permanents sur la majeure partie du rivage. Dans une étude provinciale récente du sentier riverain (Reid *et al.*, 1991), on recommandait de faire l'acquisition d'une large parcelle d'un parc boisé à la pointe Thickson qui offre des panoramas exceptionnels le long du littoral. La ville de Whitby a recommandé d'aménager un immense espace vert régional au sud de la route 401, entre la zone de conservation de Lynde Shores et la ville d'Ajax.

Par ailleurs, il n'y a actuellement aucun parc public dans le secteur de Whitby de la Oak Ridges Moraine qui traverse la partie nord de la ville. La création de liens verts d'est en ouest le long de la moraine, à Whitby ou dans le canton voisin de Scugog, devrait être jugée hautement prioritaire.

Le CLOCA est propriétaire de deux grands parcs fonctionnels dans la vallée du ruisseau Lynde, soit la zone de conservation de Lynde Shores qui occupe 176 hectares (435 acres) à l'embouchure du ruisseau et la zone de conservation d'Heber Down qui couvre 269 hectares (665 acres), juste au nord de la route de Taunton. La ville de Whitby a réservé d'immenses parcelles dans les

Au nord d'Heber Down, où la pression urbaine est moins immédiate, les terres situées dans les vallées resteront probablement la propriété du domaine privé pendant quelque temps encore; il faudra donc adopter une stratégie de réglementation afin de protéger la continuité naturelle des vallées. On devrait également envisager de conclure des ententes avec les propriétaires fonciers afin d'améliorer l'habitat et aménager les couloirs de verdure des tronçons est et ouest et créer ainsi un corridor unique au nord du lac Chalk (dans le canton de Scugog), source principale du ruisseau Lynde.

Il y a plusieurs emprises routières fermées dans les zones rurales de Whitby. Elles pourraient constituer d'éventuels liens provisoires — ou permanents dans certains cas — à l'intérieur du réseau de couloirs de verdure. Dans les régions boisées et écologiques fragiles situées en bordure du lac préhistorique Iroquois, on pourrait établir des liens d'est en ouest qui traverseraient la ville de Whitby et pénétreraient dans les municipalités voisines. Les emprises existantes de l'Hydro-Ontario et de Northern Gas pourraient assurer des liens avec le couloir de verdure.

La ville a fait l'acquisition de la majeure partie des terres de la vallée du ruisseau Pringle, entre la route de Taunton et son embouchure; elle pourrait prolonger ce couloir de verdure vers le nord jusqu'au littoral du lac Iroquois. La majorité des terres de la vallée de la Lynde jusqu'à la route de Rosland sont également la propriété du domaine public. Plus à l'est, la vallée du ruisseau Corbett pourrait assurer un autre lien avec le couloir de verdure. Le Plan officiel de la région de Durham, qui a été adopté récemment, ainsi que l'examen du plan officiel de Whitby comprennent un immense corridor d'espaces verts entre les villes de Whitby et d'Ajax.

À l'instar de nombreuses municipalités riverains, la ville de Whitby a réalisé d'énormes progrès au chapitre de l'aménagement de corridors verts interreliés dans les secteurs les plus urbanisés. L'aménagement d'un réseau de couloirs de verdure en milieu rural, au nord, nécessitera la participation des propriétaires fonciers privés et des utilisateur commerciaux existants, tels que les propriétaires de terrains de golf, de pépinières et de centres de ski.

L'un des cinq principes d'aménagement établis dans le cadre du processus d'examen du plan officiel de Whitby, soit la création et l'entretien de réseaux reliés, fournit un cadre stratégique pour l'aménagement d'un réseau de couloirs de verdure. Grâce à la participation du CLOCA, d'autres organismes gouvernementaux et de groupes communautaires, la ville de Whitby semble en excellente position pour aménager des couloirs de verdure.

négocié. Tout nouveau projet d'aménagement dans le secteur riverain devrait prévoir la création d'un sentier public.

37. La province de l'Ontario devrait exploiter un centre des ressources et un service d'aide technique sur les couloirs de verdure, les fiducies foncières et d'autres mécanismes de conservation à l'intention des organismes ou des associations de citoyens de la biorégion.

## LA OAK RIDGES MORAINÉ

En juin 1991, le gouvernement de l'Ontario a émis des directives de mise en

oeuvre concernant l'intérêt de la province dans la région de la Oak Ridges Moraine. Ces directives visent à régir les activités de développement dans la région de la moraine pendant la durée d'une étude de planification biennale à laquelle participent activement des citoyens.

En octobre 1991, un comité a été créé pour financer une organisation sans but lucratif vouée à l'aménagement d'un réseau de sentiers sur la Oak Ridges Moraine. Le MTRCA a entrepris des travaux préliminaires sur le tracé des différents sentiers et le gouvernement provincial étudie actuellement les projets de sentiers. Depuis 1975, un sentier équestre longe en majeure partie des routes.

Ces activités donnent à penser que les valeurs écologiques et récréatives de la moraine en tant qu'unité interreliée sont de plus en plus reconnues. Les directives de mise en oeuvre reconnaissent l'importance des corridors riverains et d'autres éléments naturels linéaires qui peuvent être empruntés par les animaux au cours de leurs déplacements et exigent la préservation de la santé et de la fonctionnalité des corridors naturels. Une autre petite étape pourrait être franchie en reconnaissant le potentiel des éléments linéaires interreliés de la moraine en tant que réseau de couloirs de verdure.

La Oak Ridges Moraine ressemble à l'escarpement de Niagara. Dans les deux cas, un élément de relief linéaire et des paysages naturels associés attirent l'attention. Dans les deux cas, la qualité de l'eau dans les cours d'eau constitue une préoccupation majeure. Dans les deux cas, le développement résidentiel urbain et épars, l'extraction des agrégats et les aménagements récréatifs intensifs, tels les terrains de golf, menacent l'intégrité future des formes de relief naturelles. Dans les deux cas, les éléments d'intérêt relèvent de nombreuses sphères de compétences; le gouvernement de l'Ontario veille également à ce que ses intérêts soient protégés (voir aussi le chapitre 2).

La reconnaissance des éléments est-ouest de la moraine comme couloirs de verdure comporte plusieurs grands défis. Premièrement, en raison des activités actuelles d'aménagement agricole et urbain dans la région de la moraine, un couloir de verdure doit intégrer des paysages aussi bien culturels que naturels. Deuxièmement, en ce moment, la moraine ne renferme que quelques parcelles de terres publiques et elle est dépourvue de grands parcs qui favorisent les utilisations axées sur la conservation et les loisirs. Troisièmement, contrairement à l'escarpement de Niagara dont la partie centrale est habituellement constituée d'une falaise abrupte, le relief de la moraine est assez diffus.

Ces défis n'atténuent pas la nécessité d'une conservation efficace des fonctions

naturelles de la moraine; en fait, ils viennent appuyer les arguments en faveur d'une participation provinciale. Ils nécessitent également de nouvelles conceptions innovatrices de manière à répondre aux besoins d'un paysage en évolution, de propriété surtout privée, et aux exigences de l'écosystème qui doivent déterminer le mode d'utilisation des terres à cet endroit. Donc, un réseau de couloirs de verdure aménagés sur la crête de la moraine et dans la vallée, conçu pour renforcer les liens écologiques et récréatifs, devrait représenter un élément clé de la planification future de l'aménagement de la moraine.

## **RECOMMANDATION**

- 38.** La Commission royale recommande que le Comité de travail technique sur la Oak Ridges Moraine intègre le concept des couloirs de verdure, en tant que partie d'un cadre de planification de l'écosystème, à l'actuel exercice de planification et examine la nécessité d'établir des liens est-ouest le long de la moraine et d'assurer la continuité d'un paysage ouvert.

## **COULOIRS DE VERDURE ENTRE LES VALLÉES ET LES COLLECTIVITÉS**

L'aménagement d'un réseau de couloirs de verdure dans les vallées et les collectivités de la biorégion signifie qu'il faut concilier un réseau relevant de plusieurs sphères de compétences et axé sur l'écosystème, et une stratégie locale axée sur la collectivité. La détermination des divers intervenants peut requérir une bonne dose de coopération et un certain degré de supervision et de coordination provinciales. Dans de nombreux cas, des groupes de citoyens intéressés aux avantages que procurent les couloirs de verdure peuvent ouvrir la marche et aider à définir les meilleures ententes institutionnelles pour leur collectivité.

Le bassin versant est un point de départ logique pour la plupart des couloirs de verdure

dans les vallées. Certains bassins relèvent de nombreuses municipalités, notamment celui de la rivière Don, ou renferment des vallées qui correspondent aux limites de municipalités, comme dans certaines parties de la Rouge, de la Humber et d'autres rivières. Dans ces cas, l'office de protection ou des associations communautaires joueront probablement un rôle de premier plan dans l'aménagement d'un réseau de couloirs de verdure interreliés. Dans d'autres cas, comme le bassin de la rivière Whitby, la majeure partie du bassin versant se trouve dans une municipalité qui pourrait profiter de l'occasion pour établir un réseau de couloirs de verdure. Ailleurs, la ville de Caledon a des couloirs de verdure éventuels reliés à l'escarpement de Niagara, à la moraine, aux vallées de la Credit et de la Humber, tous situés à l'intérieur de ses limites. Il serait logique que la ville joue un rôle de premier plan dans l'intégration des couloirs de verdure dans son champ de compétences.

Dans chaque bassin versant ou unité municipale, l'étape la plus importante consiste à mettre en place un mécanisme de coopération de manière à façonner et à appliquer une vision commune des couloirs de verdure. Il pourrait s'agir d'une Community Greenways Alliance qui réunirait les groupes suivants :

- les services locaux de planification municipale et des parcs/loisirs;
- le service régional de planification municipale (et le service des parcs, le cas échéant);
- l'office local de protection;
- les organismes fédéraux ou provinciaux qui possèdent des terrains ou mettent en oeuvre des programmes dans la région visée par les couloirs de verdure;
- les groupes d'intérêt locaux ou régionaux axés sur l'environnement ou les loisirs (par exemple, groupes d'excursionnistes ou de cyclistes, clubs de naturalistes, fiduciaires foncières);

- groupes locaux de développement communautaire (clubs philanthropiques, groupements d'entreprises, etc.);
- grands propriétaires privés ou aménagistes.

Ces suggestions portant sur la représentation au sein des comités d'aménagement des couloirs de verdure ne sont pas exclusives : par exemple, si un couloir de verdure particulier renferme plusieurs éléments d'intérêt historique ou architectural, un représentant du Comité consultatif local pour la conservation de l'architecture serait approprié. Si le couloir de verdure traverse de vastes étendues de terres agricoles, un représentant de la communauté agricole devrait siéger au sein des comités.

Ces alliances ont quatre buts :

- élaborer une stratégie communautaire sur les couloirs de verdure qui intègre les principaux couloirs de verdure et les voies de raccordement locales;
- recommander un plan de mise en oeuvre des divers éléments de la stratégie;
- coordonner des mandats et des tâches spécifiques entre les différents organismes ou groupes et établir des liens de partenariat;
- surveiller l'évolution de la mise en oeuvre et établir les priorités en vue d'actions futures.

Chaque alliance devrait retenir les services d'un consultant qui relèverait de cette alliance mais pourrait recevoir le soutien administratif de n'importe quel organisme concerné. Les alliances recevraient également un appui stratégique, des conseils techniques et une aide financière de la province.

Au cours de l'élaboration d'une stratégie, l'alliance consulterait la collectivité par le truchement de rencontres publiques et d'autres forums. Ses recommandations guideraient les organismes pertinents dans les activités reliées aux couloirs de verdure et permettraient de dégager un consensus en matière d'aménagement des couloirs de verdure.

## VILLE DE CALEDON : COULOIRS DE VERDURE ÉVENTUELS

La ville de Caledon, située dans la partie nord-ouest de la biorégion du Grand Toronto, se trouve à l'intersection de quatre corridors de verdure d'intérêt provincial : l'escarpement de Niagara, la Oak Ridges Moraine, la vallée de la rivière Credit et la vallée de la rivière Humber. Bien que la région de Caledon ne possède pas de grand centre urbain, les villes de Bolton, de Caledon et de Caledon Est ainsi qu'une demi-douzaine de villages connaissent une très forte croissance. En raison surtout de ses beautés panoramiques, la ville de Caledon est soumise à d'énormes pressions visant l'aménagement de domaines ruraux.

La Commission de l'escarpement de Niagara, créée par le gouvernement provincial, est chargée de surveiller l'utilisation des terres sur une bande en bordure de l'escarpement de Niagara; son mandat est de protéger l'intégrité du milieu naturel et du paysage. Les terres publiques qui longent cet accident du relief sont intégrées à six parcs reliés par le sentier Bruce. Le sentier a été aménagé et est géré par une association sans but lucratif qui, par le concours du programme des parcs de l'escarpement, reçoit toutefois des fonds pour l'acquisition de terrains en vue de la construction d'une route permanente.

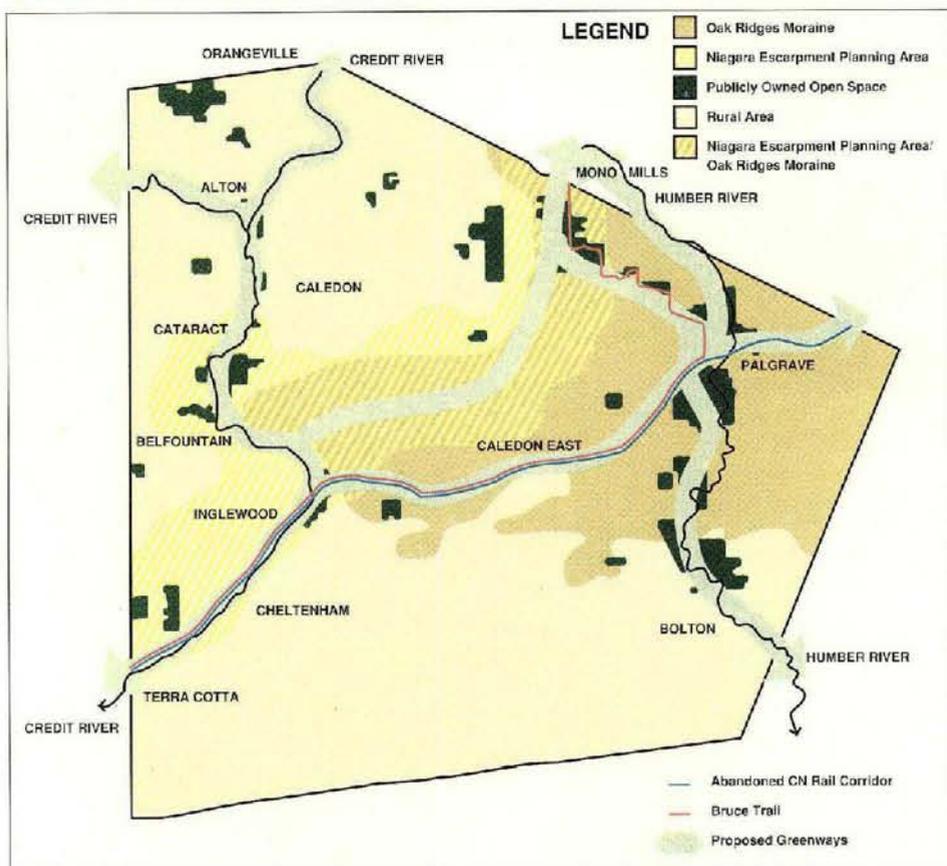
La Metropolitan Toronto and Region Conservation Authority (MTRCA) a fait l'acquisition de nombreuses terres dans la vallée de la rivière Humber, entre Bolton et Mono Mills. Trois grands parcs fonctionnels, soit les zones de conservation d'Albion Hills, de Palgrave et de Glen Haffey, sont aménagés sur la Oak Ridges Moraine. La MTRCA a proposé d'ouvrir un sentier dans la vallée de la Humber, lequel serait relié à d'autres éléments du couloir de verdure dans la vallée. Le Humber Heritage Committee, qui représente les municipalités du bassin versant, tente de faire désigner la rivière Humber, rivière du patrimoine canadien. Une autre association de citoyens, Action to Restore a Clean Humber (ARCH), s'occupe également des questions touchant le bassin versant.

Le Credit Valley Conservation Authority (CVCA) a regroupé plusieurs espaces verts stratégiques en bordure de la rivière, dans les environs de Terra Cotta, d'Inglewood, de Belfountain, d'Alton et de Caledon Lake. De plus, le ministère des Richesses naturelles exploite le parc provincial Forks of the Credit, près de Cataract. Un programme d'aménagement d'un réseau continu de sentiers le long de la rivière Credit, entre le lac Ontario et Orangeville, a été lancé par la ville de Caledon, avec l'appui de tous les organismes gouvernementaux. Récemment, le CVCA a accepté de coordonner l'élaboration d'un plan général d'aménagement de ce réseau. Une association sans but lucratif, Friends of the Credit River Valley, participera et appuiera ce projet.

La ville de Caledon a réussi à établir des liens est-ouest le long de l'escarpement de Niagara et de la Oak Ridges Moraine qui se chevauchent à Caledon et qui ont été reliés à plusieurs zones de conservation et au sentier Bruce. La ville a récemment fait l'acquisition d'un ancien corridor ferroviaire du CN, qui traverse la municipalité en diagonale, sur toute sa largeur; le corridor est aménagé de façon à devenir un sentier passif pour des activités non motorisées. Ce corridor stratégique relie de nombreux villages historiques de la région de Caledon et assure un lien direct entre les vallées de la Credit et de la Humber, l'escarpement de Niagara et la Oak Ridges Moraine.

Le sentier équestre Great Pine Ridge relie les secteurs est de la moraine et d'autres sentiers; il longe la moraine vers l'est. Il a été proposé par la MTRCA et l'Oak Ridges Moraine Planning Committee. En octobre 1991, on a tenu une assemblée publique pour discuter de la création de l'Oak Ridges Moraine Trail Association.

### Carte 5.3 Ville de Caledon : couloirs de verdure éventuels



Le plan officiel de la ville de Caledon, adopté en 1976, est en cours d'examen. Compte tenu de l'étendue du réseau de couloirs de verdure existants et éventuels à Caledon et du nombre d'organismes et d'associations de citoyens impliqués, la ville a la chance unique de s'inspirer de ses réalisations et d'aménager un vaste réseau de couloirs de verdure complètement intégrés. Grâce à l'appui de la collectivité et à la coopération des propriétaires fonciers privés, il est possible d'établir des liens écologiques et récréatifs entre les terres publiques existantes.

La stratégie sur les couloirs de verdure serait intégrée au plan municipal officiel et à d'autres documents connexes (tels que les plans directeurs sur les loisirs). Le plan ferait partie de la planification communautaire au lieu d'être considéré comme un élément extérieur de la vie communautaire. Il énoncerait clairement les responsabilités en matière de mise en oeuvre et les rôles de leadership seraient définis au moyen de la négociation locale.

Une stratégie sur les couloirs de verdure tiendrait compte des besoins, des ressources et des aspirations de la collectivité, de même que des compétences et des intérêts de divers groupes et organismes. Parmi ces éléments, mentionnons :

- une analyse des ressources écologiques (aires naturelles, cours d'eau, eaux souterraines)

d'importance, etc.) afin de repérer les grands secteurs de verdure et les voies de raccordement;

- une description des attraits récréatifs existants et éventuels, des sentiers et d'autres voies de raccordement;
- un inventaire des terres publiques existantes, de même que les propriétés destinées à l'acquisition publique, et des possibilités de réserver d'autres terres hautement prioritaires;
- une analyse des corridors visuels afin de protéger les beautés panoramiques et les attraits des couloirs de verdure proposés et de séparer les collectivités au besoin;
- l'intégration des principaux éléments patrimoniaux;
- l'élaboration de lignes directrices portant sur les terres publiques et leurs utilisations compatibles, telles que l'agriculture, etc.;
- l'évaluation des possibilités de développement économique compatible à l'intérieur ou à proximité des couloirs de verdure;
- l'établissement de lignes directrices sur la sécurité des utilisateurs des couloirs de verdure et des propriétaires adjacents et sur une garantie de protection, le cas échéant;
- l'élaboration de stratégies visant à améliorer les liens écologiques et récréatifs, le cas échéant;
- l'établissement d'une liste de priorités afin de créer ou de parachever les couloirs de verdure, de même que les mécanismes proposés et les responsabilités reliés à ces mesures.

Les alliances communautaires sur les couloirs de verdure ne seraient pas démantelées une fois les stratégies élaborées et approuvées. Elles continueraient à coordonner les activités de mise en oeuvre et de gestion. Par exemple, elles pourraient aider à définir la vocation des couloirs de verdure et à s'assurer qu'elle est

toujours valorisée par la collectivité. Elles pourraient établir des liens de partenariat pour certains projets, surveiller les progrès réalisés et régler les problèmes à mesure qu'ils se présentent. Leur rôle principal serait de veiller à ce que les stratégies sur les couloirs de verdure ne soient pas simplement reléguées aux oubliettes, mais constituent un guide pour un vaste éventail d'actions concrètes.

## RECOMMANDATIONS

- 39.** La Commission royale recommande que des organismes provinciaux et locaux encouragent et appuient la création d'alliances communautaires sur les couloirs de verdure à l'échelle du bassin versant ou de la municipalité, le cas échéant. Des groupes d'intérêt régionaux, tels que Friends of the Credit River Valley, Action to Restore a Clean Humber et Save The Oak Ridges Moraine, devraient participer étroitement à la définition des unités les plus logiques pour ces alliances.
- 40.** De plus, la Commission royale recommande que, dans l'élaboration de stratégies communautaires sur les couloirs de verdure, les alliances accordent un intérêt particulier à la nécessité :
  - d'inciter les municipalités et d'autres organismes à intégrer le concept des couloirs de verdure;
  - d'établir des liens compatibles avec un réseau global de couloirs de verdure pour la biorégion;
  - d'accorder la priorité à la protection des écosystèmes et de fournir des occasions de loisirs à proximité du domicile;
  - de mettre en place des mécanismes afin d'assurer la participation des propriétaires fonciers privés et des promoteurs.

41. Les stratégies communautaires sur les couloirs de verdure devraient être axées sur l'établissement d'une vision commune et d'un consensus au sein de la collectivité ainsi que sur l'engagement communautaire envers la concrétisation de cette vision. Dans l'établissement des couloirs de verdure, les collectivités devraient profiter des nombreuses vallées qui appartiennent déjà à des intérêts publics.
42. Les stratégies communautaires sur les couloirs de verdure devraient comprendre l'aménagement de grands couloirs continus dans les vallées suivantes :

ruisseau Grindstone  
 ruisseau Bronte  
 ruisseau Sixteen Mile  
 rivière Credit  
 rivière Humber  
 rivière Don  
 rivière Rouge  
 ruisseau Duffin  
 ruisseau Lynde  
 ruisseau Oshawa  
 ruisseau Bowmanville  
 ruisseau Wilmot  
 rivière Ganaraska  
 ruisseau Cobourg  
 ruisseau Shelter Valley

## **LE RÔLE DE LA PROVINCE DANS L'AMÉNAGEMENT DES COULOIRS DE VERDURE**

Prenant la parole à l'Assemblée législative, le 17 décembre 1990, l'honorable Ruth Grier, ministre de l'Environnement, déclarait :

Dans l'approbation sans équivoque que nous donnons aux principes de M. Crombie, les municipalités et les collectivités doivent voir une adhésion sans réserve à la planification écosystémique et aux valeurs fondamentales de la Commission . . . Nous avons l'intention d'adopter ces neuf principes, non

seulement pour le secteur riverain, mais aussi au-delà du secteur riverain — dans le processus d'urbanisation de la région du Grand Toronto.

L'appui et l'aide de la province dans l'aménagement des couloirs de verdure devraient former un élément central de cet engagement. La province devrait s'assurer que les couloirs de verdure seront désormais intégrés à l'infrastructure des municipalités; lorsque les responsables de l'aménagement des terres discutent des besoins d'infrastructure, ils devraient accorder autant d'importance aux couloirs de verdure qu'aux routes, aux égouts, à l'électricité et à d'autres services essentiels.

Plusieurs formes d'engagement provincial envers l'aménagement de couloirs de verdure sont requises :

- un appui législatif et stratégique aux organismes provinciaux, aux offices de protection et aux municipalités;
- la participation directe à la mise en oeuvre dans certaines régions, notamment le long du secteur riverain et sur la Oak Ridges Moraine;
- une aide technique pour la conception et l'aménagement des couloirs de verdure, à l'appui des activités communautaires;
- une aide financière pour les activités de planification, l'acquisition de terres prioritaires ainsi que l'aménagement et l'entretien des sentiers;
- la coordination générale d'un réseau de couloirs de verdure dans l'ensemble de la biorégion.

En ce qui a trait au rôle du gouvernement provincial, il importe d'évaluer le bien-fondé d'une nouvelle loi sur les couloirs de verdure; une telle loi traduirait l'engagement du gouvernement ontarien à l'égard de ce concept, mais la Commission estime qu'elle n'est pas obligatoire à ce stade-ci. Toutefois, plusieurs modifications doivent être apportées à la loi existante afin de renforcer les mécanismes d'aménagement de couloirs de verdure.

De l'avis de la Commission, il est plus important pour la province d'accorder des stimulants pour la création de couloirs de verdure. Ces stimulants pourraient être de deux types : premièrement, ceux qui encouragent les municipalités et d'autres organismes à participer à la planification et à l'exécution des couloirs de verdure; deuxièmement, ceux qui assurent la participation des propriétaires fonciers privés.

Nombre de stimulants proposés dans le rapport de Ron Kanter (1990) intitulé *Space for All: Options for a Greater Toronto Area Greenlands Strategy* peuvent être appliqués aux couloirs de verdure. Par exemple, les propositions portant sur la création d'un fonds d'acquisition quinquennal de 100 millions de dollars et d'une fondation pour les espaces verts (Greenlands Foundation) méritent un examen plus détaillé.

En général, l'acquisition de terres par le secteur public devrait être considérée comme l'ultime recours. Or, dans certains cas, notamment lorsque des raccordements entre les sentiers ou d'autres voies d'accès du public sont essentiels, aucune autre solution ne pourra être envisagée. À moins d'un appui financier considérable de la province, un programme d'aménagement de couloirs de verdure dans la biorégion sera amputé dès le début.

Toutefois, au lieu de prélever une certaine somme à même le Trésor, d'autres moyens plus efficaces peuvent être utilisés pour financer le projet. De la même façon qu'une taxe spéciale est actuellement prélevée sur les pneus pour financer l'élimination écologique des pneus, une taxe spéciale reliée à l'aménagement du territoire pourrait être prélevée afin que l'on puisse aménager des couloirs de verdure et contribuer ainsi à la santé de l'environnement.

Certains États américains prélèvent une surtaxe sur les droits de cession immobilière

(Land Transfer Tax); cette surtaxe qui est habituellement de un à deux pour cent produit des recettes ajoutées lorsque les activités d'aménagement sont à leur apogée et lorsqu'un financement est requis pour protéger les couloirs de verdure.

Compte tenu de l'intérêt accordé par la collectivité aux couloirs de verdure, il semblerait tout à fait logique d'octroyer des fonds pour l'acquisition de terrains en fonction d'un système de contrepartie plutôt qu'en fonction du coût intégral. Encore une fois, l'expérience

dans certains États américains tels que le New Hampshire fournit quelques possibilités intéressantes. Au lieu de fournir un taux préétabli de financement de contrepartie, les autorités autorisent les organismes locaux à «soumissionner» pour le

financement en fonction de la capacité de payer de la collectivité, de la priorité accordée au projet, de la capacité à attirer un financement de contrepartie et d'autres facteurs.

Si un propriétaire foncier accepte de vendre des terres à un prix inférieur à celui du marché, la somme consentie peut être ajoutée aux fonds de contrepartie locaux, tout comme la valeur des terres ou des servitudes pour conservation consentie ailleurs dans le réseau local. Cette souplesse permet d'augmenter sensiblement les stimulants accordés à la créativité locale et maximise la valeur reçue pour chaque dollar public.

L'administration des subventions et autres programmes incitatifs pourrait être confiée à une fondation, la Greenways/Greenlands Foundation qui recueillerait également les dons à titre d'agent de la Couronne. La British Countryside Commission, un organisme voué à la protection de l'arrière-pays et qui remporte beaucoup de succès, en est un exemple. Entre autres, cette Commission mène des recherches sur l'évolution du paysage et les modèles de loisirs

---

***Lorsque les responsables de l'aménagement des terres discutent des besoins d'infrastructure, ils devraient accorder autant d'importance aux couloirs de verdure qu'aux routes, aux égouts, à l'électricité et à d'autres services essentiels.***

---

**L'aménagement de couloirs de verdure . . . pourrait représenter l'effort le plus grand axé sur les terres pour la conservation et les loisirs au cours des prochaines décennies . . . Il peut . . . communiquer un sentiment d'accomplissement et de responsabilité à des millions de personnes dans chaque collectivité. Les couloirs de verdure peuvent protéger des ressources hydriques, halieutiques, fauniques et récréatives indispensables qui font partie intégrante de la croissance des villes et des collectivités. S'ils parviennent à capter l'essence même de l'imagination et de l'audace qui animent le peuple américain, ils pourraient former ultérieurement les corridors qui relient les espaces libres, les parcs, les forêts et les déserts — et les Américains —, d'un océan à l'autre.**

President's Commission on Americans Outdoors. 1987.  
*Americans outdoors: the legacy, the challenge.* Washington, D.C. :  
 Island Press.

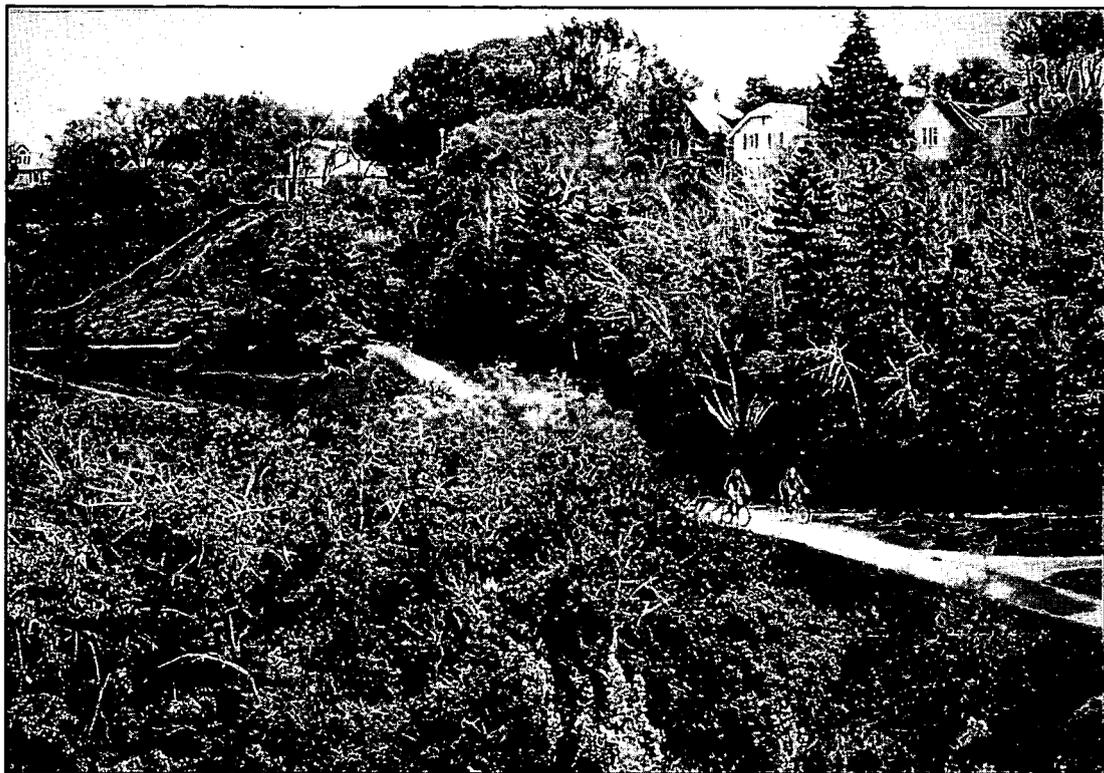
ainsi que sur de nouvelles conceptions de l'entretien et de l'appréciation du paysage. Elle collabore avec les organismes chargés de l'aménagement du territoire, fournit des conseils techniques et accorde des subventions aux propriétaires fonciers et aux organismes qui s'occupent de projets de conservation et d'accès public. Bien qu'elle accorde une grande importance au partenariat, elle ne possède pas de terres et ne les gère pas directement.

Étant donné ses initiatives actuelles, le gouvernement provincial est déjà fortement impliqué dans l'aménagement de couloirs de verdure le long du secteur riverain et dans les secteurs avoisinant la Oak Ridges Moraine et l'escarpement de Niagara. Ailleurs dans la biorégion et dans d'autres parties de l'Ontario, le gouvernement provincial devrait agir à titre de catalyseur et manifester son appui aux initiatives locales, et en tant que partenaire, il devrait fournir

de nouveaux outils ainsi que son appui financier pour l'aménagement de couloirs de verdure.

## RECOMMANDATIONS

43. La Commission royale recommande que la province accorde une grande priorité à la présentation d'un ensemble de lois comme suit :
- modifications aux articles pertinents de la *Loi sur les offices de protection de la nature* afin de clarifier les responsabilités des offices de protection de la nature en ce qui a trait à la protection de l'environnement et aux activités récréatives associées aux couloirs de verdure;
  - modifications à la *Loi sur l'aménagement du territoire* qui requiert que, dans le cas d'aménagements, les vallées, les terres humides et d'autres milieux naturels importants soient réservés à un organisme public ou protégés par le secteur privé au moyen de mécanismes permanents tels que des servitudes pour la conservation; cela s'ajouterait aux terres réservées à la création de parcs;
  - présentation d'une loi habilitante afin d'autoriser les municipalités, les offices de protection et les organismes de conservation sans but lucratif à maintenir des servitudes pour conservation de manière que les autorités locales puissent utiliser cette importante méthode de conservation.
44. De plus, la Commission royale recommande, qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire* le gouvernement provincial élabore une politique concernant l'intégration des stratégies d'aménagement de couloirs de verdure aux plans officiels municipaux et qu'il détermine les éléments qui seront visés dans cette stratégie.



*Sentier de la vallée de la Meewasin, à Saskatoon*

**45.** La province devrait créer une section des couloirs de verdure et des sentiers dans le ministère approprié qui serait chargée de coordonner les politiques, programmes et activités dans l'ensemble de l'Ontario et agirait comme source d'aide et d'assistance technique pour les sphères de compétences locales.

## **LE RÔLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

La plupart des activités reliées aux couloirs de verdure impliquent des organismes provinciaux ou municipaux, mais le gouvernement fédéral peut jouer un rôle de soutien, de diverses façons : par exemple, il pourrait adopter un énoncé d'aide pour les ententes de partenariat visant les terres fédérales ou officialiser le processus d'élimination des emprises ferroviaires abandonnées qui, dans certains cas, pourraient constituer d'importants liens récréatifs.

A l'heure actuelle, lorsqu'une voie ferrée est abandonnée, les autorités fédérales ne possèdent aucun droit sur la propriété, laquelle revient à la compagnie ferroviaire. Cette dernière peut ainsi morceler les emprises et les vendre à son gré ou les réserver pour le développement immobilier (solution la plus rentable dans les centres urbains).

Le gouvernement fédéral peut aussi utiliser ses pouvoirs de taxation pour encourager les propriétaires fonciers privés à participer à l'aménagement des couloirs de verdure. Avec le temps, certains propriétaires dévoués à l'intérêt public acceptent de donner leurs terres pour l'aménagement de couloirs de verdure, mais un don de bien immeuble à la Couronne ou à un organisme de charité sans but lucratif est une «disposition réputée» aux fins de l'impôt : le donateur est passible d'impôt sur des gains élevés en capital, même s'il a fait don d'un bien dans l'intérêt public.

L'injustice de cette situation a été reconnue dans les cas où des objets culturels sont donnés, conformément à la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, qui les exempte d'être considérés comme des gains en capital dans la déclaration d'impôt sur le revenu du donateur. Des institutions non fédérales désignées sont également autorisées à émettre des reçus pour dons de charité équivalentes à ceux émis pour des dons à la Couronne, qui peuvent procurer un avantage fiscal au donateur. Un traitement semblable est requis pour les personnes qui font don de terres naturelles ou d'intérêts sur les terres. Sinon, une peinture représentant un paysage naturel pourrait être traitée de façon plus favorable que le don de la terre elle-même.

## **RECOMMANDATIONS**

- 46.** La Commission royale recommande que le gouvernement du Canada encourage ses ministères et organismes à coopérer autant que possible à l'aménagement de couloirs de verdure impliquant des terres fédérales.
- 47.** De plus, la Commission royale recommande que le gouvernement fédéral, en coopération avec les provinces et les compagnies de chemin de fer, cherche à établir des procédures officielles adéquates pour la disposition des emprises abandonnées, de manière qu'il puisse en faire l'acquisition ou les réserver à des fins futures comme corridor de couloirs de verdure, si un palier de gouvernement juge cette utilisation souhaitable.
- 48.** Le gouvernement fédéral devrait présenter la loi appropriée ou apporter les modifications appropriées afin de permettre que des terres importantes, ou des intérêts sur les terres, soient donnés à des organisations qualifiées sans entraîner d'évaluation des gains en capital et autoriser l'utilisation d'un crédit d'impôt égal à la valeur totale du don.



## CHAPITRE 6 : LE SECTEUR RIVERAIN EN HIVER

---

Le réseau de couloirs de verdure proposé dans le chapitre précédent offre à plus de gens l'occasion de profiter du secteur riverain. Ceux qui visitent couramment le rivage pendant la saison froide savent à quel point il est magnifique toute l'année. Toutefois, la plupart des gens présumant qu'il ne peut y avoir d'activités

extérieures enrichissantes qu'en été dans le secteur riverain de la biorégion du Grand Toronto. C'est pourquoi il est utile d'étudier les possibilités du secteur riverain et de ses vallées fluviales pour donner

aux gens le loisir de vivre des expériences différentes, mais tout aussi mémorables, pendant les mois froids, de la mi-septembre à la mi-mai. Harbourfront et les plages situées à l'est de la ville de Toronto sont des exemples de zones riveraines déjà bien utilisées toute l'année.

En avril 1990, le Board of Trade de la communauté urbaine de Toronto suggérait à la Commission royale d'entreprendre une étude sur «les possibilités d'accroître les activités de loisir et de divertissement en hiver le long du secteur riverain central». En conséquence, la Commission a réuni un groupe de travail formé des représentants d'organismes locaux et régionaux, y compris le Board of Trade pour

étudier les façons de favoriser les activités de plein air et préparer un rapport à ce sujet. Le document de travail intitulé *Le secteur riverain en hiver*, publié par la Commission en décembre 1991 (Klinger), était destiné à promouvoir l'utilisation toutes-saisons du secteur riverain du Toronto métropolitain.

---

*De Burlington Bay jusqu'à la rivière Trent, beaucoup de sites se prêtent à une meilleure utilisation toutes-saisons du secteur riverain, à peu de frais.*

---

Le secteur riverain du Grand Toronto s'étend sur une longueur de plus de 175 kilomètres (109 milles) et il comprend une diversité impressionnante de sites — depuis les

paisibles régions sauvages naturelles jusqu'aux tours d'habitation en copropriété adjacentes aux autoroutes et aux installations commerciales et touristiques avoisinantes. De Burlington Bay jusqu'à la rivière Trent, beaucoup de sites se prêtent à une meilleure utilisation toutes-saisons du secteur riverain, à peu de frais.

### **PROMOUVOIR L'UTILISATION DU SECTEUR RIVERAIN EN HIVER**

L'aménagement graduel d'un réseau de couloirs de verdure augmentera l'utilisation toutes-saisons du secteur riverain du Grand Toronto. Les municipalités et les offices de

protection de la nature auraient avantage à partager tout renseignement pertinent et à participer à des études mixtes d'utilisation du secteur riverain. Les municipalités pourraient également apporter leur contribution en adoptant et en mettant en œuvre des politiques relatives à six objectifs principaux :

- permettre l'accès toutes-saisons du secteur riverain;
- améliorer le climat extérieur;
- fournir des installations pour des activités toutes-saisons;
- accroître les possibilités de contact avec la nature toute l'année;
- créer un environnement plus sûr pour les utilisateurs;
- favoriser la tenue de manifestations et de programmes d'hiver.

### PERMETTRE L'ACCÈS TOUTES-SAISONS DU SECTEUR RIVERAIN

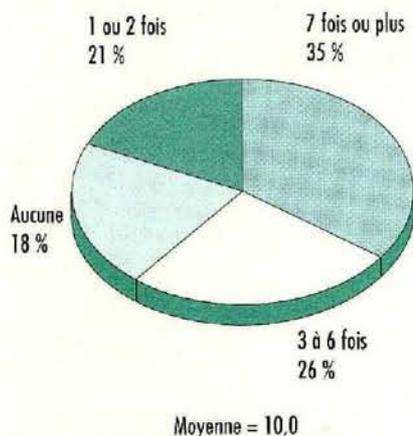
L'accessibilité aux zones récréatives est un élément clé du programme visant à la promotion de l'utilisation toutes-saisons. La variété des passages pour piétons, depuis les larges promenades du Harbourfront de Toronto jusqu'aux modestes pistes de randonnée et sentiers de la nature que l'on trouve dans le Rattray Marsh de Mississauga ou dans la vallée de la rivière Rouge de Scarborough, reflète la diversité du secteur riverain et des vallées fluviales de la biorégion; il faut conserver cela tout en reliant les divers points d'intérêt par des sentiers plus accessibles.

Le réseau de couloirs de verdure proposé par la Commission royale serait ouvert aux piétons et aux cyclistes, et fournirait un accès continu aux promenades, aux parcs et aux espaces libres au bord de l'eau, et les relierait aux régions avoisinantes. Ce réseau devrait être sûr et accessible tout en reliant les zones riveraines et les vallées des rivières. Le tracé du couloir de verdure du secteur riverain devrait être évalué en fonction de ses possibilités d'utilisation durant toute l'année, pour les piétons, les

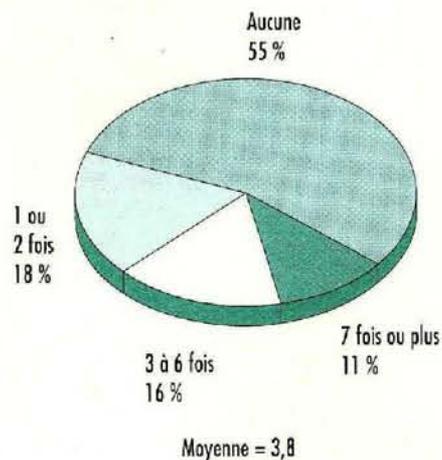
cyclistes et autres, y compris les personnes âgées et celles qui sont aux prises avec des difficultés physiques, tout en reconnaissant que certaines sections ne pourraient être accessibles qu'en saison. Des toilettes et des établissements de vente d'aliments devraient aussi être installés aux carrefours appropriés et ouverts au public, pendant toute l'année si possible. Pour que le

## Visites sur le secteur riverain

### Visites estivales



### Visites hivernales



Les répondants visitent le secteur riverain en moyenne 10 fois durant l'été et 4 fois durant l'hiver.

Source : Environics Poll. 1991.

secteur riverain soit utilisé dans toute son extension, il faudrait aussi qu'il soit desservi toute l'année par un service régulier de transport en commun, avec des abris conçus pour être confortables pendant la saison froide.

Les terrains de stationnement le long du secteur riverain devraient être intégrés au milieu environnant; un nombre limité de ces espaces, judicieusement placés, permettraient d'accueillir ceux qui ne peuvent parcourir à pied de longues distances et qui aiment visiter le rivage ainsi que ceux qui désirent rester à l'intérieur d'une voiture stationnée pour regarder le lac.

## **AMÉLIORER LE CLIMAT EXTÉRIEUR**

Le climat du secteur riverain de la biorégion du Grand Toronto est régi par la proximité des Grands Lacs; par rapport aux régions de l'intérieur, les températures y sont plus élevées d'environ 3° C en hiver et plus fraîches d'environ 1,5° C en été. L'influence des lacs entraîne en hiver une constante alternance de gel et de dégel, ce qui rend souvent le temps imprévisible et l'utilisation des espaces extérieurs intermittente.

Dans la région de Toronto, la direction moyenne quotidienne des vents dominants varie selon la saison. En hiver, les vents dominants proviennent de l'ouest dans 50 p. 100 des cas. Au printemps, ils soufflent de l'ouest seulement dans 4 p. 100 des cas, et du nord-ouest dans 42 p. 100 des cas. On a des vents du sud-ouest dans 61 p. 100 des cas en été, et de l'ouest-nord-ouest dans presque 50 p. 100 des cas en automne.

Il y a des villes du nord, au climat plus rigoureux, qui ouvrent leurs installations pendant toute l'année, mais le plus difficile, dans des villes comme Toronto, où le temps est moins prévisible, est d'utiliser le processus d'aménagement urbain pour améliorer les conditions éoliennes et maximiser l'exposition au soleil; il n'est pas toujours nécessaire d'investir des montants substantiels dans des installations toutes-saisons.

Il y a deux moyens de base pour réduire la vitesse du vent en un endroit donné : planter de la végétation ou ériger des structures, comme des talus, des murs et des écrans. Les talus, auxquels on peut ajouter des arbres et des arbustes, sont des remparts efficaces contre le vent en toute saison, le degré d'efficacité étant proportionnel au degré de densité des plantations. Par exemple, une plantation très serrée de conifères peut réduire jusqu'à 80 p. 100 la vitesse et la force du vent, mais cet effet ne se fait sentir que sur une faible distance (environ cinq hauteurs d'arbre) en raison de la déflexion de l'air vers le sol qui se produit en aval. Une plantation plus aérée réduit l'effet de protection mais en augmente la portée.

Les rapports entre le microclimat et l'utilisation de l'environnement extérieur au cours de la période froide ont été étudiés dans divers endroits. Par exemple, des études faites en Scandinavie démontrent que, les jours où la température baisse jusqu'à 10° C, mais où il n'y a pas de vent, les gens se sentent confortables sans éprouver le besoin de vêtements chauds et ils utiliseront volontiers les espaces libres extérieurs.

Une étude récente concluait qu'on pourrait adoucir le microclimat de Toronto en ayant recours à des abris contre le vent, et ainsi gagner environ 56 jours où les activités extérieures seraient plus agréables — ce qui se traduit, pour une année, par une augmentation de près de 50 p. 100 de l'utilisation des parcs par rapport à l'actuelle saison de base de dix-huit semaines. (Voir figure 6.1) Comme les températures ambiantes de mars, avril et mai sont juste au-dessous de ce seuil de confort de 10° C, mais que les jours allongent et que l'ensoleillement augmente, les techniques de protection contre le vent et d'amélioration de l'ensoleillement pourraient faire monter la température locale et favoriser l'utilisation de ces zones.

En octobre et en novembre, les températures sont encore dans la marge de confort; l'humidité et le vent restent cependant des facteurs à considérer pour assurer un certain confort aux utilisateurs.

**Les constructions hautes et massives peuvent jeter une ombre enveloppante qui s'étend sur des distances étonnantes, ce qui influe sur les expériences des gens qui ne s'en approchent jamais.**

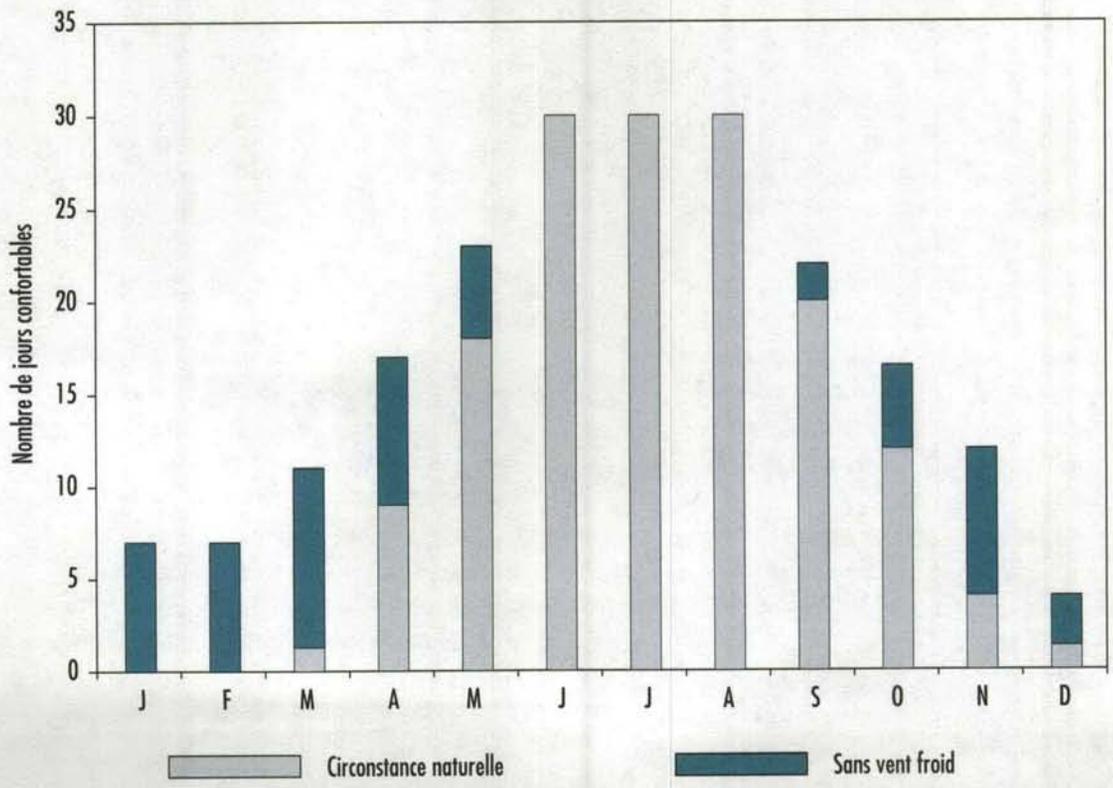
Hiss, T. 1990. *The experience of place*. New York : Alfred A. Knopf.

Des études portant sur les effets de l'aménagement immobilier sur les conditions d'exposition au vent et au soleil et sur les piétons circulant au niveau de la rue ont été faites localement et dans d'autres parties du monde. À San Francisco, on a récemment élaboré et adopté des normes d'accès au soleil et de confort au vent en modifiant la forme, la hauteur, la densité et la marge d'isolement des immeubles

pour éviter que les espaces libres accessibles aux piétons ne reçoivent trop d'ombre et que les vents ne soient renforcés par l'effet de canalisation que causent les constructions.

Comme les espaces libres utilisables au centre-ville et dans le secteur riverain de San Francisco rétrécissaient continuellement par suite d'un aménagement intensif, les résidents de cette ville ont mis de l'avant la «Proposition K», adoptée par les électeurs en 1984. Cette proposition stipule que, sous la compétence du service des parcs et des loisirs, tous les parcs publics et espaces libres doivent conserver leur exposition au soleil, depuis une heure après le lever du soleil jusqu'à une heure avant son coucher, toute l'année. Après le référendum, on a aussi adopté plusieurs modifications concernant l'exposition au soleil des trottoirs et d'autres espaces libres.

**Figure 6.1 Augmenter l'utilisation des parcs toute l'année en enlevant les effets refroidissants du vent**



Source: Klinger, X. 1991. *Le secteur riverain en hiver : son utilisation toutes-saisons dans la communauté urbaine de Toronto*. Documents de travail du Centre de documentation sur le secteur riverain n° 9. Toronto : Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto (no traduit).

On avait élaboré en 1974 des directives visant à protéger contre le vent les espaces libres du centre de Toronto, mais elles ne font pas partie des politiques du Plan officiel. Actuellement, on encourage les promoteurs immobiliers à évaluer les répercussions de leur projet sur le microclimat environnant, mais on leur demande rarement de le modifier puisque c'est seulement au dernier stade du processus d'approbation que les effets du vent sont évalués.

Dans une étude effectuée en 1991, dans le cadre de Cityplan '91, pour la ville de Toronto, on a examiné et analysé les effets des immeubles sur les vents au niveau de la rue, ainsi que les effets combinés des conditions de vent et d'ensoleillement sur le bien-être des piétons. On y recommandait l'établissement de procédures et de normes visant à préserver l'exposition au soleil des trottoirs, des parcs et des espaces libres du centre-ville; l'étude confirmait aussi le rôle crucial des conditions de vent et d'ensoleillement sur les activités extérieures en particulier au printemps et à l'automne. Les auteurs recommandaient en outre qu'on effectue d'autres études pour déterminer les normes de rendement qui protégeraient les piétons contre les vents forts que pourraient entraîner les futurs aménagements immobiliers, tels ceux qui ont été proposés pour les terrains ferroviaires.

Plusieurs projets scandinaves ont mis en évidence les améliorations microclimatiques apportées par des formes architecturales, comme les cours intérieures ou les immeubles qui servent de brise-vent. Des études démontrent que l'utilisation de la cour pourrait être prolongée d'environ six semaines, en particulier au printemps, si l'on applique le critère de confort de 10°C. On parvenait à cette amélioration en appliquant des directives d'urbanisation à chaque ensemble résidentiel : la hauteur des immeubles passait graduellement de deux étages à l'extrémité sud de la cour jusqu'à six au nord pour arrêter les vents dominants froids tout en permettant une exposition maximale au soleil.



*Petite «plage de soleil» au High Park de Toronto*

Bien que les autorités concernées aient une idée d'ensemble des avantages qu'on peut retirer en améliorant le degré de confort à l'extérieur, elles pourraient élaborer et mettre en application des politiques, des normes et des directives plus appropriées. Par exemple, l'adoption de normes de confort relatives au vent et à l'ensoleillement se révéleraient utiles dans l'aménagement de tous les parcs, espaces libres et promenades du secteur riverain qui sont accessibles au public. Des directives connexes pourraient s'appliquer à la conception des endroits où les promeneurs peuvent s'asseoir et des passages situés dans les zones protégées des vents de l'hiver, qui sont à l'abri mais qui n'obstruent pas la vue.

On peut aussi aménager des «plages de soleil» dans des endroits appropriés au bord de

**Lorsque l'augmentation de la hauteur des immeubles est chose courante . . . les effets de l'ombre s'accroissent considérablement. Pour ceux qui se trouvent dans cette zone d'ombre, il ne s'agit pas d'un simple changement de degré, mais souvent d'un changement absolu. Ils profitaient du soleil, maintenant ils n'en profitent plus . . . L'exposition au soleil devrait être un droit, non un simple agrément de la vie.**

Whyte, W. H. 1988. *City: Rediscovering the centre*. New York: Doubleday Anchor Books.



*Grille brise-vent, Main Street Mall, Buffalo, New York*

l'eau pour promouvoir les activités extérieures en saison creuse. Ce terme s'applique à des zones semi-encloses où pourraient s'asseoir les promeneurs tout en profitant d'une exposition directe au soleil et d'une protection contre le vent : c'est là un moyen d'assurer l'exposition au soleil dans des sites particuliers. Ces «plages», qui sont particulièrement intéressantes en bordure du lac, peuvent être créées au moyen d'écrans paysagers ou autres qui peuvent faire obstacle au vent tout en permettant aux utilisateurs d'admirer le paysage et la vue du lac.

Les murs et les grilles brise-vent sont aussi de bonnes solutions pour couper le vent aux entrées des promenades et des parcs et le long des routes. Les grilles brise-vent pourraient être faites de matériaux transparents, comme ceux qui ont été proposés pour protéger les passages piétonniers dans la ville de Buffalo. Ornées de plantes grimpantes ou autres, elles pourraient devenir d'importants éléments esthétiques caractéristiques des parcs.

## **FURNIR DES INSTALLATIONS POUR DES ACTIVITÉS TOUTES-SAISONS**

Les renseignements disponibles sur l'utilisation estivale indiquent que, lorsqu'ils se rendent au secteur riverain, les gens préfèrent en général marcher, s'asseoir et profiter de la nature. Les données limitées dont nous disposons indiquent que ces activités, et d'autres comme le patinage, demeurent les activités extérieures les plus populaires dans le secteur riverain au cours de la saison froide.

Le froid, la neige et la glace font obstacle aux activités récréatives extérieures durant les mois d'hiver, particulièrement dans le secteur riverain. Pour rentabiliser les investissements et maximiser l'utilisation des parcs, on devrait étudier à nouveau les installations de loisirs et de sports déjà existantes dans le secteur riverain et chercher des moyens de maximiser l'utilisation toutes-saisons. Par exemple, les courts de tennis pourraient servir de patinoires en hiver, tandis

que les piscines pourraient être extérieures en été et couvertes en hiver.

Les améliorations apportées aux installations du secteur riverain devraient être faites en fonction des intérêts et des besoins des utilisateurs tant locaux que régionaux, ce qui peut être déterminée à la suite de sondages, si nécessaire. La consultation du public aiderait également à préciser les endroits qui sont plus susceptibles d'être utilisés pendant toute la saison froide et qui réclament une attention immédiate. Il faudrait accorder une attention spéciale aux besoins des personnes âgées, des personnes qui sont aux prises avec des difficultés physiques, des femmes, des enfants, des adolescents, des familles et des communautés ethniques.

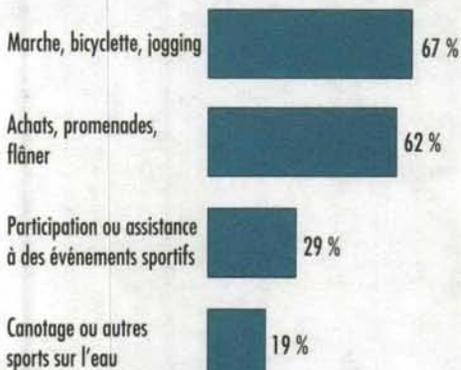
Par temps froid, la durée des sorties récréatives dépend en partie de la température de l'air et de la protection contre le vent. En hiver, les gens peuvent en moyenne marcher dix minutes avant d'éprouver le besoin de se réchauffer, alors que les personnes âgées et les enfants sont plus susceptibles au froid. En général, les sorties, plus brèves qu'en été, ont un but précis, comme des attractions, et dépendent des installations disponibles (toilettes, endroits abrités où s'asseoir et manger, etc.). Des études plus poussées du comportement des divers groupes d'utilisateurs sont nécessaires pour que l'on puisse préciser la durée du déplacement et le temps de séjour d'une visite au secteur riverain en hiver.

La population utilisera davantage, et pour de plus longues visites, les parcs du secteur riverain si les installations sont situées à l'emplacement de points d'intérêts bien choisis près des sentiers. Des abris contre le vent, la pluie et la neige, qui permettent tout de même aux promeneurs de profiter de la vue du lac, encourageraient ceux-ci à prolonger leur visite dans le secteur riverain malgré la venue du temps froid. Les meilleurs emplacements incluent les lieux où les visiteurs aiment s'attarder ou s'asseoir, comme les sites panoramiques et le long des sentiers; on pourrait y ajouter des établissements de vente d'aliments et des toilettes.

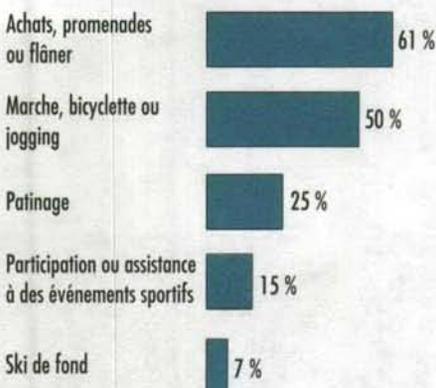
Les installations existantes des parcs pourraient être modifiées en vue d'une utilisation

## Activités sur le secteur riverain

### Activités estivales



### Activités hivernales



Participation des répondants aux activités estivales et hivernales.

Source : Environics Poll. 1991.

toutes-saisons. Par exemple, les belvédères pourraient devenir des abris en hiver : il suffirait de les fermer temporairement au moyen de panneaux transparents ou de verre. On pourrait même les doter de poêles et de bois de chauffage où se réchaufferaient les gens qui restent longtemps dans le parc.

En général, les parcs et le secteur riverain des villes ne disposent pas suffisamment d'endroits où s'asseoir. Pour promouvoir l'utilisation toutes-saisons de ces secteurs, il faudrait élaborer et mettre en application des normes et des directives sur la disponibilité d'endroits où s'asseoir

dans les parcs et les promenades. La plupart des sièges actuels sont inutilisables en hiver : les bancs et les marches de béton sont trop froids et l'on hésite à s'asseoir à l'ombre et au vent ou sur un siège couvert de neige.

Au besoin, et surtout si l'exposition au soleil est limitée en période de pointe, on devrait envisager la possibilité d'utiliser des sièges amovibles. Des chaises et des bancs amovibles permettent aux utilisateurs de profiter au maximum des conditions de soleil ou d'ombre. En outre, des sièges déplaçables permettent aussi bien l'isolement que l'interaction sociale : à Paris, New York, Londres et Stockholm, nombre de parcs sont pourvus de sièges amovibles, dont certains, comme les petites chaises des jardins du Luxembourg, sont devenus l'emblème du parc.

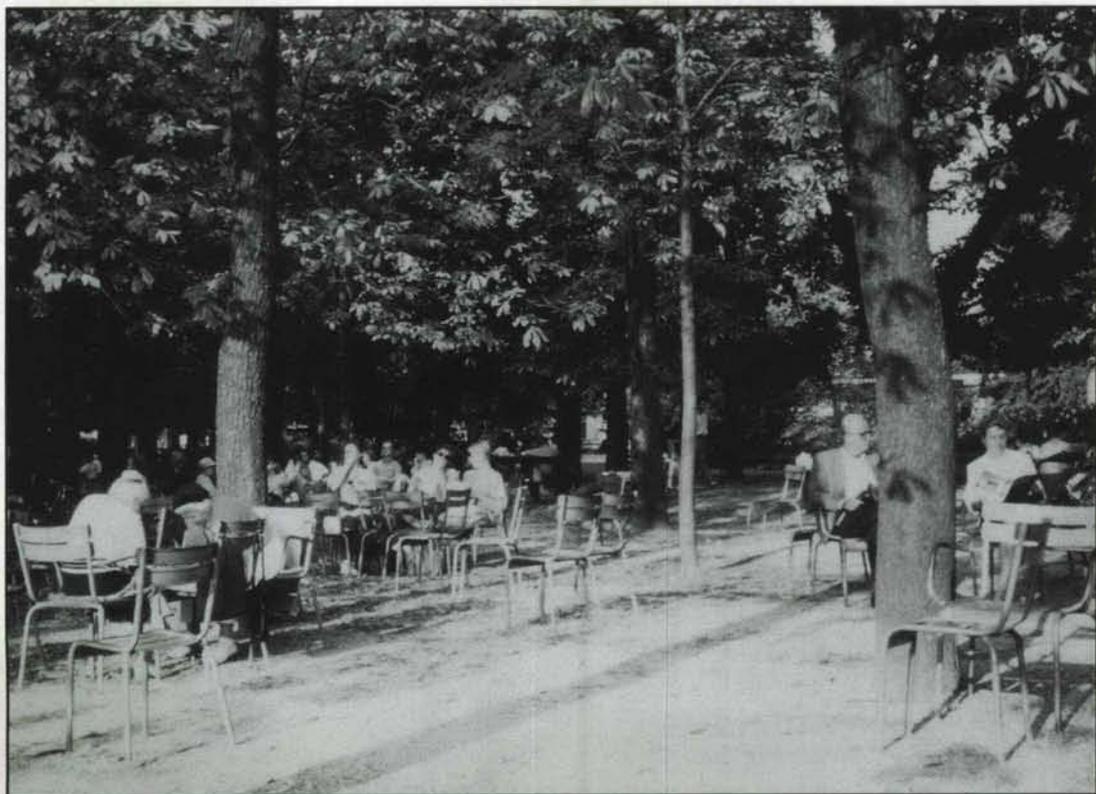
On invoque souvent le vandalisme et le vol pour ne pas recourir à cette solution. L'expérience du Metropolitan Museum of Art de New York va pourtant en sens contraire : on a placé devant l'escalier principal 200 chaises

amovibles, qu'on laisse à l'extérieur 24 heures par jour, sept jours par semaine. On a estimé qu'il était plus rentable de remplacer les chaises volées que de les faire entreposer chaque soir.

### **ACCROÎTRE LES POSSIBILITÉS DE CONTACT AVEC LA NATURE**

L'un des attraits naturels du plein air est le caractère saisonnier de ses paysages. Bien des endroits attirent les visiteurs grâce à leurs caractéristiques naturelles : on aime marcher tranquillement pour apprécier les couleurs de l'automne; certaines familles cherchent à se renseigner sur les plantes et les animaux en visitant les réserves ou les aires de conservation de la faune; d'autres prisent l'aspect spectaculaire des falaises.

Quelquefois, certains panoramas sont enchanteurs en hiver — un paysage recouvert de neige, par exemple — mais ils perdent de leur intérêt en été. Pour profiter du secteur riverain en toute saison, il faudrait



*Chaises amovibles dans les jardins du Luxembourg, Paris*

donner aux visiteurs l'occasion de participer à diverses activités :

- observer les oiseaux et les papillons durant leurs migrations de printemps et d'automne;
- observer les empreintes laissées par les animaux dans la neige;
- observer et nourrir la sauvagine d'hiver;
- contempler le lac gelé et l'aspect sculptural des vagues glacées de l'hiver;
- observer avec intérêt les arbres et les arbustes en hiver :  
écorce, structures des branches et baies qui y demeurent accrochées;
- profiter des expériences saisonnières que représentent le calme et l'odeur de la neige fondante en hiver, les couleurs changeantes en automne, les brises tièdes au printemps et la douceur des journées en été.

Des jardins odoriférants, dont on peut toucher les éléments, pourraient rapprocher des plaisirs de la nature ceux dont la vue est limitée ou ceux qui peuvent difficilement se déplacer. Seuls quelques sites riverains, tels que les Royal Botanical Gardens à Burlington et le jardin Rosetta McClain à Scarborough, offrent actuellement cette possibilité.

La mise en valeur des points de vue doit être faite en fonction du temps, de la lumière ambiante et des couleurs de chaque saison. On devrait s'assurer que les écrans ou grilles brise-vent ne masquent pas la vue. Comme, en hiver, le soleil est bas et les ombres sont longues, on pourrait exploiter la complexité des grilles, des treillis, des sculptures et des plantations pour créer des paysages d'hiver imaginatifs qui rehaussent l'attrait du parc. De même, des structures saisonnières complexes pourraient découler d'une utilisation judicieuse de la lumière naturelle, de la glace et de l'énergie

cinétique du vent. On devrait aussi étudier la possibilité d'utiliser l'eau du lac pour des fontaines, des cascades, des bassins ou des canaux qui seraient artificiellement gelés pour créer des surfaces lisses destinées aux patineurs et aux joueurs de hockey.

On devrait établir des centres d'interprétation de la nature, ouverts toute l'année, dans certains parcs régionaux constitués en grande partie de zones naturelles, de boisés, de marais et de terres humides. Les sentiers de la nature pourraient être ponctués d'endroits abrités

pour l'observation et la description des espèces naturelles, des habitats et de la géomorphologie. On pourrait élaborer des programmes éducatifs d'hiver, qui se dérouleraient à l'extérieur et seraient

spécialement destinés aux enfants. Il pourrait s'agir de jeux, de randonnées dans la nature, de promenades d'exploration, d'observation des oiseaux et de découvertes d'animaux en suivant leurs pistes.

## **CRÉER UN ENVIRONNEMENT PLUS SÛR POUR LES UTILISATEURS**

Comme c'est la présence d'autres personnes qui rend un endroit sûr, il faut en conclure que plus nombreux sont les gens à un site donné du secteur riverain, plus ils se sentent en sécurité. Plus ils se sentent en sécurité, plus ils ont tendance à visiter un endroit — et c'est là un facteur particulièrement important durant la saison froide alors que la fréquentation des parcs baisse et que les jours raccourcissent.

Grâce au couloir de verdure proposé, on pourrait rendre plus sûr et plus attrayant l'accès à certaines parties du secteur riverain en établissant des liens entre la ville et le lac, entre les bureaux du centre-ville et les parcs riverains, comme entre les quartiers et le bord de l'eau, au cours des mois d'hiver.

---

*Comme, en hiver, le soleil est bas et les ombres sont longues, on pourrait exploiter la complexité des grilles, des treillis, des sculptures et des plantations pour créer des paysages d'hiver imaginatifs qui rehaussent l'attrait du parc.*

---

Pour arriver à concevoir des sites récréatifs et des sentiers qui offrent confort et sécurité, il faut tenir compte du taux de fréquentation et de son incidence sur la sécurité. Il faut prévoir la configuration et le type de végétation, l'éclairage approprié et l'emploi judicieux des affiches en plus de tenir compte des facteurs climatiques comme le vent et la glace; partout où cela est possible, il faut parer au mauvais temps et améliorer la sécurité.

Avec des structures bien situées et des installations bien conçues ainsi que la tenue de manifestations divertissantes, les foules seraient attirées vers le secteur riverain, ce qui renforcerait le sentiment de sécurité de chaque visiteur.

### **RENDRE PLUS FACILE LA TENUE DE MANIFESTATIONS ET DE PROGRAMMES D'HIVER**

Jusqu'à maintenant, la programmation de manifestations spéciales et de festivals dans le secteur riverain a été principalement axée sur la saison estivale, tandis que l'organisation d'activités de plein air traditionnelles en hiver était rendue plus difficile en raison des changements climatiques imprévisibles et de la hausse des températures. Certaines villes ont parrainé des manifestations et des festivals d'hiver qui n'ont pas eu de succès parce que la neige et le froid, sur lesquels on comptait, n'étaient pas au rendez-vous.

Pour favoriser la venue des touristes et exploiter les possibilités récréatives du secteur riverain, il faudrait miser sur les manifestations et les activités qui ne sont pas axées sur la glace et la neige. Les divertissements devraient être mis en place pour faire ressortir les caractéristiques uniques du secteur riverain : décoration d'arbres de Noël, feux de joie et sports d'été adaptés à l'hiver, comme le camping, les marathons, les triathlons et le canoë, pourraient être à la base de festivals réussis. Les planificateurs de manifestations de ce genre devraient prendre en considération les besoins des communautés avoisinantes, particulièrement en ce qui a trait aux problèmes de circulation, de stationnement ou autres qui pourraient se poser. Il faudrait aussi

s'efforcer de favoriser l'organisation communautaire des manifestations annuelles, qu'elles aient lieu à l'intérieur ou à l'extérieur.

À Toronto, durant la saison froide, il y a des manifestations spéciales dans le secteur riverain, mais elle se tiennent souvent à l'intérieur, dans des endroits particuliers, comme Harbourfront, Ontario Place et Exhibition Place. Le quai York, au Harbourfront de Toronto, est un bon exemple de site populaire, tant pour les activités aquatiques récréatives et éducatives en été que pour le patinage et les autres activités en hiver. Plus au nord, le Nathan Phillips Square sert de lieu de rendez-vous pour de nombreuses manifestations promotionnelles, comme les campagnes de financement et les expositions d'art. Le Square, situé devant l'hôtel de ville de Toronto, est un coin de fraîcheur dans la ville : on y trouve en été une atmosphère de parc qui plaît à des centaines de gens qui viennent s'y asseoir pour le repas du midi ou simplement se détendre au soleil. À d'autres moments de l'année, le bassin aux reflets changeants devient une patinoire tandis que les tenanciers d'établissements de vente d'aliments offrent leurs services au public. Des activités de plein air populaires, comme le patinage, devraient pouvoir se poursuivre le long du secteur riverain.

Le carnaval d'hiver de Québec a lieu depuis plus de 35 ans. D'une durée de 11 jours, ce carnaval, qui se tient en février tous les ans, comprend des activités extérieures comme le patinage le long de la rivière Saint-Charles sur 3,8 km (2 milles), une périlleuse course en canoë sur le fleuve Saint-Laurent à moitié gelé, un concours de sculptures sur glace et de l'équitation sur glace. On organise aussi de nombreuses manifestations à l'intérieur, comme une partie de plage, un concours de coiffure et de maquillage exotiques, un défilé de mode auquel participent des designers canadiens et une soirée casino.

Ottawa tient également un festival annuel en février, le festival Bal de neige, qui dure dix jours. Les activités estivales adaptées qu'on y propose vont du golf sur la neige à un triathlon comprenant le patinage, le ski et la course. Il y a

d'autres activités, parmi lesquelles il faut signaler le marathon de ski canadien de 160 km (100 milles) auquel participent annuellement plus de 1 000 personnes.

D'autres villes d'Amérique du Nord organisent également des activités spéciales durant la saison hivernale. Par exemple, Easton, au Maryland, tient un festival de la sauvagine à la mi-novembre pour célébrer la conservation de la sauvagine. L'International Eelpout Festival de Walker, au Minnesota, qui a lieu à la mi-février, se voulait d'abord une

satire de tous les concours de pêche du nord ainsi qu'une célébration de la survie humaine durant les «pires» mois de l'hiver; mais ce festival a depuis gagné en popularité et il attire maintenant des milliers de pêcheurs. En septembre, à Fond du Lac, au Wisconsin, le «spectacle de la bernache» célèbre la

migration de la bernache du Canada vers les marais et propose des visites d'observation à l'aube et au coucher du soleil ainsi que des excursions de bateau à l'aube dans les belles couleurs de l'automne. Le succès de ces festivités ne dépend ni de la neige ni des températures très froides et on pourrait penser à des activités semblables qui conviendraient bien au climat du sud de l'Ontario. Peu importe le temps, on peut quand même célébrer la joie de l'hiver.

C'est durant l'hiver que la vie culturelle de la ville est à son zénith et que les théâtres, salles de concert, restaurants et cafés sont les lieux les plus animés. Toutefois, si les promenades, les parcs et les espaces libres des villes offraient plus d'attrait, certaines de ces activités pourraient se tenir à l'extérieur. Si la biorégion du Grand Toronto doit attirer plus de touristes pendant les mois d'hiver, il faudra faire de plus grands efforts pour favoriser les possibilités de divertissements extérieurs d'hiver, dans le secteur riverain et jusque dans ses vallées fluviales et promouvoir le milieu, la culture et l'histoire uniques du littoral.

## ACTIVITÉS VISANT À MAXIMISER L'UTILISATION TOUTES-SAISONS

Il n'est ni possible ni nécessaire d'adapter à l'hiver toute la biorégion riveraine du Grand Toronto. On devrait plutôt choisir certains points d'intérêts du secteur riverain comme sites éventuels d'utilisation toutes-saisons, où l'on pourrait organiser des manifestations et des festivals d'hiver à l'échelle régionale, nationale et

même internationale.

Ces sites devraient être reliés au réseau de couloirs de verdure et les gens devraient être encouragés à utiliser les transports en commun pendant toute l'année.

Le secteur riverain qui s'étend de Burlington Bay à la rivière Trent renferme

un certain nombre de zones récréatives qui sont particulièrement achalandées en été : ces points d'intérêt sont les sites les plus propres à une utilisation toutes-saisons. Un grand nombre d'entre eux pourraient être mieux adaptés à cet usage s'ils étaient pourvus de brise-vent végétaux ou d'abris, à peu de frais pour les organismes responsables qui pourraient ainsi attirer une clientèle plus nombreuse et en tirer des revenus additionnels.

Il y a quatre îlots récréatifs de ce genre dans la région de Halton et chacun d'entre eux contribue à la diversité du secteur riverain de la région :

- le parc Spencer Smith, dans le secteur riverain de Burlington, est un endroit très fréquenté en été, tant pour la mise à l'eau des bateaux que pour les expériences récréatives à caractère passif; comme il est immédiatement adjacent au centre-ville, son potentiel d'utilisation toutes-saisons est extrêmement élevé;

---

*Il n'est ni possible ni nécessaire d'adapter à l'hiver toute la biorégion riveraine du Grand Toronto. On devrait plutôt choisir certains points d'intérêt pour une utilisation toutes-saisons et pour l'organisation de manifestations et de festivals d'hiver et faire en sorte que ces points d'intérêt soient reliés au réseau de couloirs de verdure.*

---

- les secteurs portuaires d'Oakville et de Bronte, à Oakville, pourraient également être adaptés à l'hiver à peu de frais et les locaux des clubs pourraient être utilisés dans l'organisation des activités récréatives extérieures. Ces installations régionales, qui desservent les plaisanciers, sont, pour la plupart, situées dans la partie ouest de la biorégion du Grand Toronto.
- le parc Coronation, à Oakville, est l'un des plus grands parcs à caractère actif du secteur riverain et il est fréquenté par de nombreux groupes familiaux. Parmi les attraits du parc, il y a les concerts estivaux de fin de semaine et les équipements des terrains de jeux pour enfants. Comme c'est le cas pour un grand nombre de parcs riverains, les activités hivernales les plus populaires de l'endroit sont la marche et l'observation de la nature.

Mississauga, la seule municipalité de la région de Peel qui soit adjacente au lac Ontario, offre une variété d'activités récréatives :

- le parc Jack Darling Memorial, entre la réserve naturelle de Rattray Marsh et les forêts et ravins du domaine privé Lorne Park Estates, offre des activités récréatives en bordure du lac et des activités additionnelles dans le voisinage du parc. Les installations saisonnières du parc pourraient être entretenues plus longtemps pour qu'on puisse les utiliser au moment des activités extérieures hivernales, comme le toboggan qui est maintenant populaire en hiver;
- vers l'est, la zone de Port Credit Harbour, au sud du centre-ville de Mississauga, est le site du plus grand port de plaisance d'eau douce en Amérique du Nord. Bien que la plus grande partie du port soit actuellement la propriété de l'État, cet endroit est loué à des tenanciers privés, ce qui limite l'accès du public. Les projets mis de l'avant par la municipalité en vue de revitaliser la région et d'accroître l'accès du public pourraient augmenter le potentiel d'utilisation toutes-saisons du port. Les installations récréatives

intérieures du parc J. C. Saddington, tout près de là, serviraient également à promouvoir l'utilisation du parc pendant toute l'année;

- le site de Poste Canada, dans le secteur riverain, offre des possibilités intéressantes à long terme pour diverses sortes d'activités, y compris des installations récréatives permanentes, tout particulièrement si les constructions existantes peuvent être adaptées.

Dans la région de la communauté urbaine de Toronto, il y a également divers points d'intérêt qui présentent un potentiel important pour une utilisation toutes-saisons :

- À Etobicoke, le secteur de motels et le parc Humber Bay font l'objet d'un examen continu. Les plans d'aménagement de l'avenir incluront probablement la réalisation de grands ensembles résidentiels et de vastes zones de commerce de détail, ainsi que la création de terres humides et la construction d'installations à vocation éducative et récréative. On propose d'y aménager un parc communautaire et des installations auxiliaires, pour accueillir des manifestations et des festivals d'importance. Le Humber Bay Park East est déjà bien utilisé pendant les mois d'été; quelques modifications pourraient améliorer grandement l'accessibilité et la sécurité de ce parc, ce qui attirerait un plus grand nombre d'utilisateurs des parcs de la région pendant les mois d'hiver.
- Harbourfront et Garrison Common attirent les visiteurs, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Harbourfront offre actuellement les plus importants programmes et divertissements toutes-saisons le long du secteur riverain de la biorégion du Grand Toronto. La majorité des manifestations hors-saison sont tenues à l'intérieur, quoique les programmes d'hiver reliés à l'utilisation de la patinoire soient très populaires. Si, à l'avenir, les espaces libres publics et privés sont conçus pour être

## ÉTUDE DE CAS : AMÉLIORATIONS PROPOSÉES POUR L'HIVÉRISATION DU PARC HUMBER BAY

Les parcs Humber Bay East et Humber Bay West, à Etobicoke, sont très fréquentés durant l'été, mais ils le seraient encore davantage si l'on prévoyait des installations et des programmes d'hiver dans ces endroits. Le réaménagement proposé de la zone adjacente au secteur de motels peut décupler les besoins d'utilisation du parc durant toute l'année. Il suffirait d'apporter des améliorations judicieuses et peu coûteuses aux installations existantes pour qu'un plus grand nombre de visiteurs puissent profiter de loisirs enrichissants en hiver.

Les parcs sont déjà facilement accessibles en voiture et ils offrent de nombreuses aires de stationnement, mais les correspondances et les installations du transport en commun doivent être améliorées; on devrait construire des abris et fournir les services d'autobus de la TTC dans les deux parcs, ce qui en augmenterait l'accessibilité. On a déjà proposé de déplacer la gare GO avoisinante pour tenter d'améliorer l'accès du réseau de transport en commun régional.

Comme la végétation du parc est dominée par les feuillus, le paysage est plutôt triste en hiver; il serait bon de planter des conifères de différentes tailles pour rendre le milieu environnant plus attrayant, créer un habitat pour la faune et adoucir le microclimat. Le service des parcs du Toronto métropolitain a déjà commencé à planter des espèces indigènes dans le parc Humber Bay East. Si l'on prolongeait les terres humides de chaque côté de la jetée servant à la pêche, on favoriserait l'établissement d'une grande variété d'espèces. Le rivage est le meilleur endroit pour marcher ou s'asseoir, mais il est directement exposé aux vents d'hiver; une plantation d'arbres formerait un écran protecteur sur les côtés sud et est des deux parcs.

Il y a des pistes cyclables et des sentiers de randonnée bien tracés qui sillonnent tout le parc Humber Bay East, mais tel n'est pas le cas pour le parc Humber Bay West. Le réseau de sentiers — qui est distinct des routes — devrait s'étendre à tout le site et suivre le rivage afin d'offrir le maximum de perspectives du lac. Le sentier devrait relier les deux parcs au moyen d'un pont qui enjamberait Mimico Creek, puis se prolonger vers le nord en suivant les berges du ruisseau. Les zones de passage les plus importantes devraient être recouvertes de matériaux qui absorbent la chaleur afin d'en faciliter l'entretien en hiver.

Il serait bon d'augmenter le nombre des sièges dans les deux parcs, particulièrement dans le parc Humber Bay East, qui attire plus de gens. Il faudrait prévoir des haltes dans les «plages de soleil» spécialement aménagées à l'extérieur afin de favoriser le patinage et l'observation des oiseaux en hiver, le long de Mimico Creek, en plus de mettre en valeur les zones naturelles avoisinantes. Un abri de type belvédère, adjacent au canal, profiterait autant aux piétons qu'aux patineurs.

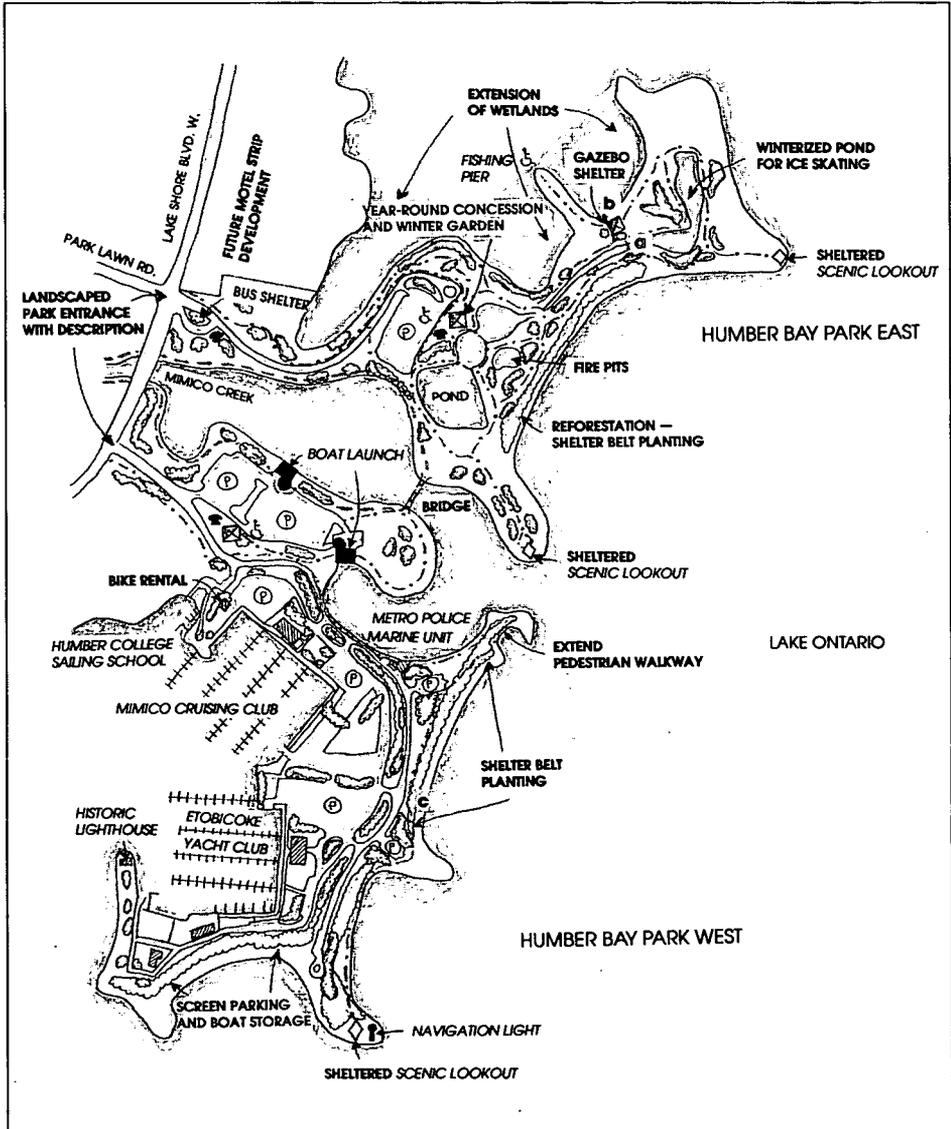
Il n'y a pas d'établissements de vente d'aliments pour desservir le public toute l'année, quoique des cantines mobiles offrent occasionnellement leurs services aux utilisateurs des parcs pendant la saison estivale. En hiver, des vendeurs itinérants pourraient offrir un chocolat chaud aux visiteurs, qu'ils soient patineurs ou simples promeneurs. Le bloc sanitaire déjà installé dans le parc Humber Bay East pourrait être agrandi pour accueillir un café-restaurant et une exposition horticole. Des affiches, placées à toutes les entrées des parcs, devraient donner aux gens tous les renseignements pertinents sur les installations ouvertes toute l'année.

La baisse de la fréquentation en hiver augmente les risques d'agression. L'aménagement paysager devrait renforcer la sécurité sans nuire au décor naturel. Des établissements de vente d'aliments, ouverts toute l'année, constitueraient une présence permanente dans le parc; un éclairage approprié des sentiers piétonniers et l'installation de kiosques d'information pour les visiteurs aux entrées des parcs contribueraient également à rendre l'endroit plus sûr.

Les améliorations apportées maintenant et plus tard attireront plus de visiteurs; au fur et à mesure que le nombre de personnes utilisant les parcs Humber Bay augmentera, il sera plus intéressant d'augmenter le nombre des installations et des programmes d'hiver.

Source : Klinger, X. *Le secteur riverain en hiver : son utilisation toutes-saisons dans la Communauté urbaine de Toronto*. 1991. Documents de travail du Centre de documentation sur le secteur riverain, n° 9, Toronto : Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto.

**Figure 6.2 Étude de cas : améliorations proposées pour l'hivernisation du parc Humber Bay**





*Promeneurs à Harbourfront, Toronto, en mars*

utilisés pendant toute l'année, on pourra à ce moment-là envisager de tenir à l'extérieur les activités autrefois organisées à l'intérieur.

Le Plan directeur préliminaire de Garrison Common (Berridge, Lewinberg, Greenberg, *et al.* 1991) constitue une étude de l'utilisation toutes-saisons de la région. À l'heure actuelle, les espaces extérieurs sont utilisés principalement durant l'été tandis que la configuration des lieux et la programmation adoptée excluent la possibilité d'une utilisation toutes-saisons. Dans cette région, les conditions climatiques en hiver sont rigoureuses et il faudrait modifier les espaces libres pour offrir un microclimat qui soit acceptable.

- Le parc Toronto Islands est actuellement utilisé toute l'année : c'est un endroit public important de la région et il accueille des millions de visiteurs surtout durant la saison estivale. Quelques modifications clés, peu coûteuses, permettraient de le rendre

plus attrayant et plus accessible en saison froide. De plus, l'emplacement actuel du terminus du traversier devrait être réexaminé en fonction des possibilités d'utilisation toutes-saisons.

Les îles possèdent déjà une végétation suffisante qui comprend des conifères plantés au cours des cinq dernières années. La plantation d'autres arbres contribuerait à protéger les espaces libres actuellement exposés à de forts vents. Dans l'ensemble, il faut reconnaître que l'hivernisation de ce parc nécessiterait relativement peu d'investissements additionnels. L'élaboration d'une programmation particulière pour l'hiver encouragerait également les visiteurs à venir en plus grand nombre.

- Le Guild Inn et le parc Guildwood de Scarborough sont déjà utilisés pendant toute l'année. L'hôtel est géré par des intérêts privés tandis que le parc, qui

**Là où les hivers sont longs et où le soleil se couche bas dans le ciel, les gens chérissent tout ce qui leur parvient de lumière solaire.**

Whyte, W. H. 1988. *City: rediscovering the centre*. New York : Doubleday and Company.

comprend une importante collection d'objets architecturaux, est administré par la communauté urbaine de Toronto et est ouvert au public. Le parc est particulièrement magnifique en hiver, alors qu'il se dessine sur le fond serein du lac, des conifères et de la neige. Les plans futurs de réaménagement pour le site du Guild Inn devraient respecter les proportions et le caractère de l'endroit et favoriser l'utilisation toutes-saisons.

Certaines parties du secteur riverain de Durham ne sont pas encore complètement aménagées, mais il pourrait y avoir des îlots de récréation à l'avenir, ce qui permettrait d'attirer les gens en toute saison. Parmi les sites déjà aménagés, les îlots les plus intéressants du rivage du lac Ontario, c'est-à-dire ceux qui présentent le meilleur potentiel d'adaptation à l'hiver, mentionnons :

- l'aire de conservation de Petticoat Creek de Pickering, qui est entourée de constructions résidentielles, est actuellement ouverte en saison et accueille principalement les familles; l'ajout d'installations pour les activités récréatives intérieures rendrait probablement la fréquentation des lieux accessible toute l'année;
- l'aire de conservation Lynde Shores de Whitby, avec ses promenades et ses belvédères, est un endroit particulièrement attractif par les observateurs de la faune au cours des mois de printemps et d'automne. Les marais de Lynde Creek et de Cranberry constituent tous les deux un excellent habitat pour les oiseaux nicheurs. Les activités estivales pratiquées dans l'aire de

conservation comprennent les pique-niques, la pêche et le canoë, tandis que l'hiver, les visiteurs sont attirés par des activités prévues au programme, telles que les excursions pour nourrir les oiseaux et le patinage sur le Lynde Creek Marsh — l'une des activités de plein air les plus populaires de l'hiver.

On pourrait y aménager plus tard un centre d'interprétation de la nature pourvu d'installations sanitaires intérieures plus appropriées;

- la région portuaire de la ville d'Oshawa est actuellement soumise à une étude portant sur son utilisation future. Elle peut être aménagée pour diverses utilisations, y compris les activités récréatives, si l'on y ajoute des installations permanentes;
- le parc provincial Darlington, dans la ville de Newcastle, est un lieu de prédilection pour les vrais amateurs de plein air — le camping et la pêche sont très populaires dans ce parc à caractère passif et actif. D'autres zones du secteur riverain de Newcastle n'ont pas encore été aménagées à des fins récréatives ou autres. Les responsables de la planification de ces sites devront prendre en considération l'architecture et la conception des constructions et prévoir des installations récréatives qui favorisent l'utilisation toutes-saisons des sites.

## **ADAPTATION À L'HIVER : LES DIFFÉRENTES ÉTAPES**

Les politiques et les méthodes de planification du secteur riverain local et régional devraient être conçues en fonction du potentiel d'hivernisation des sites à des fins récréatives. Les municipalités devraient effectuer des sondages sur l'utilisation des parcs et adopter et mettre en oeuvre les politiques jugées appropriées après consultation auprès du public et avec la coopération des autorités compétentes : gouvernements, organismes et groupes ad hoc. Des normes et des directives concernant les niveaux d'exposition au soleil et de confort au vent devraient être élaborées et mises en pratique; il faudrait, pour

cela, effectuer des études sur l'incidence des vents, l'ensoleillement et d'autres facteurs pertinents avant d'approuver les projets d'aménagement. Ces études devraient garantir que le projet n'aura pas d'effet néfaste sur la vitesse, la turbulence ou la direction des vents des sites en question. Les promoteurs devraient effectuer différents essais sur les vents pour tous leurs projets d'aménagement, et ce, assez tôt dans le processus d'approbation, afin que les résultats soient pris en considération dans les décisions de planification et de conception.

Lorsque les vitesses actuelles des vents dépassent déjà les seuils acceptables de confort pour les aménagements projetés, il faudrait tenter de réduire ces vitesses. Au sein de ces projets d'aménagement ou de réaménagement du secteur riverain, on devrait choisir l'emplacement des nouveaux espaces libres, promenades et parcs de manière à minimiser les effets du vent. Comme il n'est pas possible, ni même souhaitable, de protéger du vent toutes les parties du secteur riverain, on devrait évaluer, pour chaque site, le besoin et le potentiel de modification, en fonction du microclimat actuel, des utilisations présentes et futures, ainsi que des aménagements avoisinants.

On devrait effectuer une étude des sites actuels et proposés qui seraient touchés par les futurs aménagements ou réaménagements afin de définir le besoin de directives particulières sur l'emplacement, la hauteur et l'architecture à donner aux immeubles, de manière qu'ils ne projettent pas trop d'ombre. Des modifications architecturales devraient être exigées si les projets risquent de faire trop d'ombre.

## **RECOMMANDATIONS**

**49.** La Commission royale recommande que les municipalités locales et régionales, partout dans le secteur riverain de la bio-région du Grand Toronto, révisent leurs plans officiels et les pièces justificatives pertinentes pour inclure des politiques qui favorisent l'utilisation récréative toutes-saisons du secteur riverain, particulièrement durant la saison froide.

**50.** La Commission recommande en outre que les municipalités locales préparent et mettent de l'avant des directives sur la conception qui encouragent les propriétaires fonciers et les promoteurs à améliorer les conditions microclimatiques pour les piétons. Des facteurs tels que l'effet du vent et l'ensoleillement devraient être pris en considération au moment de déterminer si l'emplacement et la densité d'un édifice sont appropriés.

**51.** Comme l'utilisation toutes-saisons ne convient pas à toutes les régions du secteur riverain, les municipalités locales et régionales devraient collaborer avec les organismes et le public afin de définir les priorités en matière d'hivérization des sites récréatifs dans le secteur riverain; ces décisions devraient être fondées sur les besoins des utilisateurs, les installations disponibles et les possibilités de prolongation des programmes.